

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université HAMMA Lakhdar El-Oued
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et Langue Françaises



Mémoire de fin d'étude élaboré **en vue de l'obtention du**
diplôme de Master

Option : Didactique et langues appliquées

Intitulé

Les méthodes de correction phonétique dans
l'enseignement de l'oral du FLE
«Cas de la 2 ème A. M. à la Willaya d'EL OUED»

HADDANA Rym El Ferdaous

TELHIG Asma

TOUATI BRAHIM Hamida

Membre du jury

Noms et Prénoms	Qualité	Etablissement
* ABDELBARI Radia	Présidente	Université d'El-Oued
* DJEDIAI ABDELMALEK	Examineur	Université d'El-Oued
* TELHIG Asma	Encadrante	Université d'El-Oued

Année universitaire : 2019/2020

Remerciements

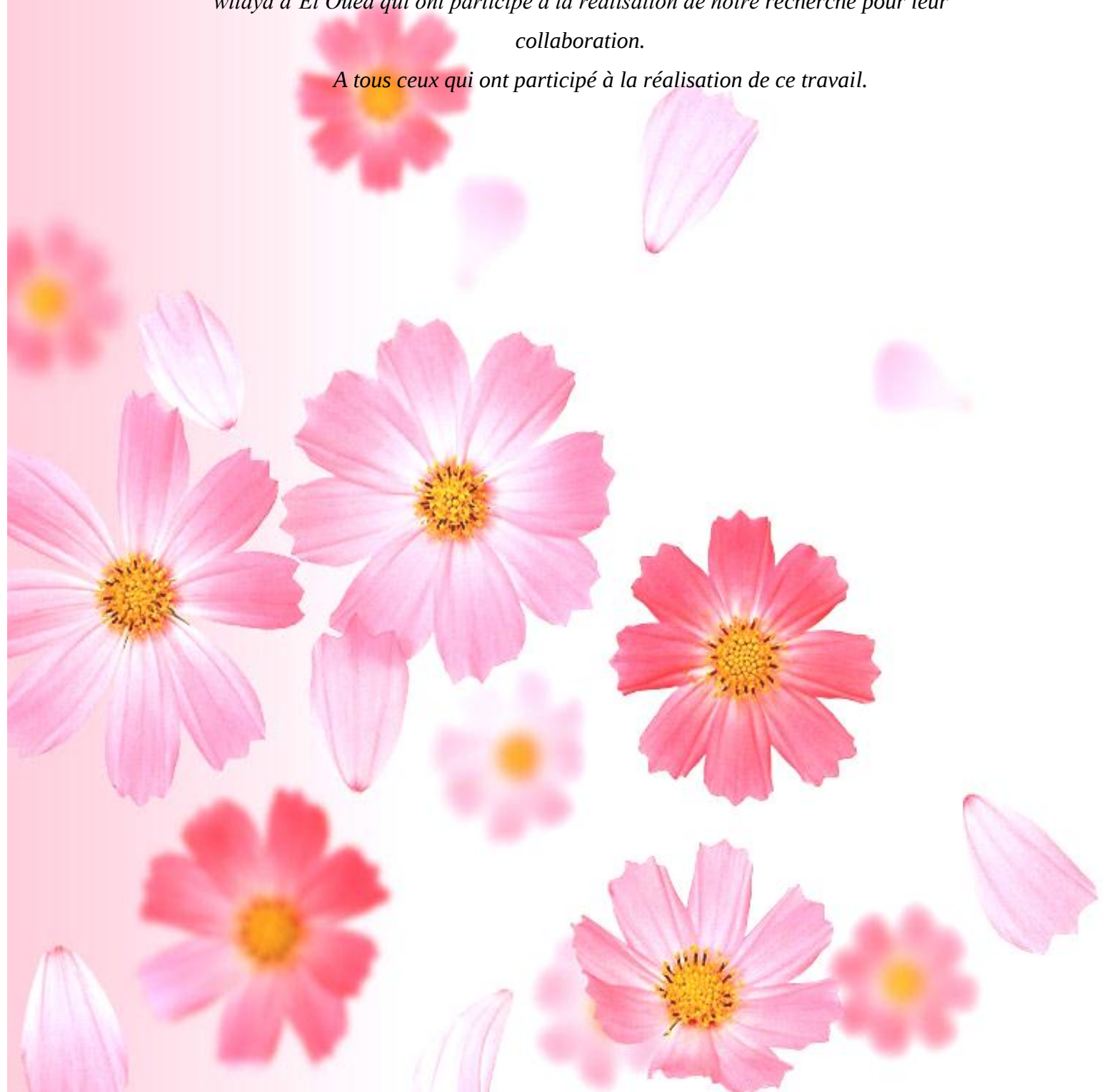
D'abord, nous tenons à remercier Dieu le plus puissant qui nous a aidés tout au long de nos années scolaires, et qui nous a donné la force, la volonté et la patience pour réaliser ce mémoire de fin d'étude.

Nos remerciements vont aussi à notre directrice de recherche madame TELHIG Asma pour ses orientations et ses remarques.

Nous voudrions également remercier les membres du jury.

Toutes nos reconnaissances et nos remerciements aux enseignants de la 2A.M de la wilaya d'El Oued qui ont participé à la réalisation de notre recherche pour leur collaboration.

A tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce travail.



Dédicace

A mes chers parents qui voulaient voir cet instant dès ma naissance, que Dieu vous protège, et vous donne une bonne santé.

A mes chers frères Imed, Mohamed, Manel, Mouna, Samah et Anouar, pour leur encouragement tout au long de ma recherche, notamment Imed et Mouna pour leurs soutiens pendant mon parcours de cette étude, à leurs enfants Amir, Maissara et le petit Aziz.

A mon amie et ma sœur Tesnim

Que Dieu vous donne santé, réussite et une vie pleine de bonheur.

A toute ma famille, merci pour tous.



Dédicace

À MES CHERS PARENTS

Aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que vous avez consenti pour mon instruction et mon bien être.

Je vous remercie pour tout le soutien et l'amour que vous me portez depuis mon enfance.

Puisse Dieu, le Très Haut, vous accorder santé, bonheur et longue vie.

Je vous aime.



Table des matières

Table de matière

Remerciements	
Dédicace	
Table des matières	
Table de matière	
Résumé :	
Introduction :	11

Partie I: Fondement théorique de l'étude

Chapitre I: Les notions de bases de la phonétique et la phonologie

I- L'oral et la communication humaine :	16
1. La place de l'oral dans l'enseignement de FLE :	17
2. L'importance de la prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère : ...	18
II- La phonétique et la phonologie :	20
1. La phonétique :	20
1.1. La phonétique articulatoire :	21
1.2. La phonétique acoustique :	21
1.3. La phonétique auditive :	21
2. La phonologie :	21
2.1. La phonématique :	22
2.2. La prosodie :	22
2.1.1. L'accentuation :	23
2.1.2. Le rythme :	23
2.2.2. L'intonation :	23
3. Comparaison distinctive entre la phonétique et la phonologie :	24
III- L'appareil phonatoire et son fonctionnement :	25
1. L'appareil phonatoire :	25
2. Les organes de l'appareil phonatoire :	25
IV- De la phonétique articulatoire à l'articulation des phonèmes :	28
1. Le lexique correspond à la phonétique articulatoire :	28
2. L'articulation des phonèmes :	30
2.1. Les voyelles et leur articulation :	30
2.2. Les consonnes et leur articulation :	30
2.3. Les semi-voyelles ou les semi-consonnes :	30
3. De la psycholinguistique à l'apprentissage de la prononciation de FLE :	30

Conclusion :	33
Chapitre II.....	34

Chapitre II: Les méthodes de correction phonétique

Introduction :	35
I- Le classement des phonèmes selon leur articulation :	35
1. L'articulation des voyelles orales :	35
1.1 Le classement de voyelles orales :	36
2. L'articulation des voyelles nasales :	37
2.1. Le classement des voyelles nasales :	37
3. L'articulation des consonnes :	37
3.1. Le classement des consonnes :	38
4. L'articulation des semi-voyelles (semi-consonnes) :	39
4.1. Le classement des semi-voyelles (semi-consonnes) :	39
II- Les méthodes de correction phonétique :	39
1. La méthode articulatoire :	39
2. La méthode des oppositions phonologiques :	40
3. La méthode verbo tonale ou méthode acoustique :	41
4. Les caractéristiques de chaque méthode :	42
5. Les douze moyens pour corriger la prononciation des apprenants :	43
5.1. La discrimination auditive :	43
5.2. La prononciation déformée :	44
5.3. L'intonation et le trait grave et aigu :	44
5.4. La labialité :	44
5.5. La tension/ le relâchement :	44
5.6. La durée :	45
5.7. La position dans le mot :	45
5.8. L'entourage vocalique :	45
5.9. Le découpage syllabique régressif/progressif :	45
5.10. La gestuelle du corps :	46
5.11. Les couleurs :	46
5.12. Le jeu théâtral :	46
Conclusion :	47

Partie II : Cadrage pratique de l'étude

Introduction :.....	49
---------------------	----

Chapitre III: Présentation du questionnaire

1. La justification du choix du questionnaire comme outil de recherche :	50
2. Description du questionnaire :	52
3. Analyse du questionnaire :	53
4. Interprétation générale :	66
Chapitre IV : Le déroulement de l'expérimentation.....	68
Chapitre IV :	68
Le déroulement de l'expérimentation Présentation du questionnaire	68
Introduction :.....	69
1. Le cadre de l'expérimentation :	70
2. Description du corpus, de l'échantillon et du contexte de l'expérimentation :	70
3. Le choix des méthodes de correction phonétique :	70
4. Le déroulement des séances de remédiation phonétique :	71
5. Le choix des textes supports :	73
6. Activités de remédiation phonétique :	73
Conclusion.....	81
Bibliographie :	85
Liste des figures.....	
Liste des tableaux	
Annexe.....	
Fiches pédagogiques.....	

Résumé :

A travers cette étude scientifique et dans l'intention de développer la compétence de prononciation des apprenants de FLE de la wilaya d'El-Oued ayant des lacunes de prononciation, nous comptons d'apporter des propositions de remédiation de ce problème en appliquant quelques méthodes de correction phonétique dans les classes d'enseignement/apprentissage de FLE. En outre, nous essayons de découvrir le rôle de ces méthodes dans l'amélioration des facultés d'articulation des phonèmes chez les apprenants. Pour atteindre ces objectifs, nous adoptons, d'une part, le questionnaire qui a pour but de collecter des témoignages réels des enseignants concernés par notre problématique de départ et afin de cerner exactement les lacunes de prononciation, et d'une autre part, l'expérimentation comme outil direct d'investigation.

Mots-clés : Enseignement/Apprentissage de FLE – phonétique – phonologie – prononciation- phonème- méthodes de correction phonétique.

ملخص :

من خلال هذه الدراسة العلمية وبهدف تطوير مهارات النطق لدى متعلمي اللغة الفرنسية كلغة أجنبية في ولاية الوادي الذين لديهم فجوات في النطق، نعتزم تقديم مقترحات علاجية لهذه المشكلة من خلال تطبيق بعض طرق التصحيح اللفظي في أقسام تدريس/تعلم اللغة الفرنسية كلغة أجنبية. بالإضافة إلى ذلك، نحاول اكتشاف دور هذه الطرق في تحسين وعلاج مهارات نطق الأصوات لدى المتعلمين. لتحقيق هذه الأهداف، نعتمد، من ناحية، الاستبيان الذي يهدف إلى جمع شهادات حقيقية من المعلمين المعنيين بإشكاليتنا ومن أجل تحديد الثغرات في النطق بالضبط، ومن ناحية أخرى، التجربة كأداة تحقيق مباشرة.

الكلمات المفتاحية: تعليم /تعلم اللغة الفرنسية كلغة أجنبية-علم الصوتيات -علم الأصوات – النطق – وحدة الصوت-طرق معالجة النطق.

Introduction

Introduction :

La maîtrise parfaite d'une langue comprend l'étude de deux points primordiaux, qui sont l'apprentissage de la langue écrite et celui de la langue parlée (orale).

Être capable de communiquer efficacement dans une langue cible nécessite une prononciation saine, c'est-à-dire, le locuteur est obligé de prononcer correctement le message qu'il veut transmettre.

Certains locuteurs de langue étrangère, dans certaines régions, ont des lacunes d'insécurité au niveau de la prononciation, ce qui peut influencer négativement du message transmis et donc entraver la communication. C'est le cas de certains locuteurs de la wilaya d'EL OUED.

Selon M. A. LESAINT, un professeur de français à HAMBOURG :

« Un auteur a dit avec raison que, pour la langue écrite il n'y a de guide par excellence que les bons écrivains. On pourrait dire aussi, dans un sens analogue, qu'en matière de prononciation, le guide le plus sûr, c'est la société des personnes bien élevées dont l'esprit et le langage ont été cultivés avec soin. » (1850, p5)

Cela signifie que les lacunes de la prononciation commis par ces locuteurs est dû d'une absence remarquable de la langue française dans la société soufi .

Le thème de notre mémoire de fin d'étude intitulé « *Les méthodes de correction phonétique dans l'enseignement/apprentissage de FLE* » a pour but, la recherche de méthodes les plus efficaces pour remédier aux lacunes de prononciation .

Notre travail s'inscrit donc dans le domaine de la didactique de FLE, car ce qui nous intéresse dans notre étude c'est l'apprentissage de l'une des composantes de la langue française (la phonétique) auprès des apprenants de FLE. Ainsi, notre étude s'ancre dans le croisement de deux thématiques : les lacunes de prononciation du FLE et les méthodes de correction phonétique.

Les apprenants de primaire, de moyen, de secondaire et même la plupart des étudiants universitaires de la wilaya D'EL OUED sont en difficulté d'articuler quelques phonèmes dans la langue française, c'est le premier constat qui nous a poussés à réfléchir à une solution leur permettant de surmonter ce problème.

Nos motivations du choix du thème s'inscrivent premièrement, dans un ordre personnel entant qu'étudiantes de français à l'université d'El-Oued et en même temps enseignantes de français au niveau moyen dans la wilaya d'El-Oued, nous avons rencontré des apprenants de FLE ayant des difficultés de prononciation tellement remarquables que nous ne pouvons pas les négliger.

Ddeuxièmement, dans un ordre intellectuel car à travers nos lectures de nombreux travaux effectués sur la phonétique de FLE et les méthodes de correction phonétique, ces deux facteurs nous ont vraiment motivé à aller plus loin dans ce domaine afin de découvrir les causes principales derrière ce phénomène et les techniques ou méthodes les plus efficaces qui permettent de remédier ce problème.

L'envie de résoudre ce problème d'apprentissage de la prononciation correcte du français auprès des apprenants de la 2^{ème} A.M via les méthodes de corrections phonétiques que nous proposons exige une réflexion profonde vu le manque flagrant des travaux scientifiques abordant ce sujet « *Même lorsque l'acquisition d'une compétence orale est considérée comme importante, il est accordé peu de place à la prononciation et les moyens investis ne sont pas à la hauteur des objectifs* ». (Bernard Dufeu, 2008, §6)

Donc, la problématique principale autour de laquelle se déroule notre recherche est : L'adoption des méthodes de correction phonétique pourraient-elles corriger les lacunes de prononciation de FLE ?

L'objectif principal que nous visons par notre étude consiste à examiner l'efficacité des méthodes de correction phonétique sur l'apprentissage de la bonne prononciation chez les apprenants de FLE. Cet objectif ne se réalisera qu'à travers l'accès à quelques objectifs opérationnels qui nous aideront à :

- ✓ Faire une étude sur la phonétique (notamment le phonétique articulatoire) et la phonologie ;
- ✓ Expliquer la relation entre la psycholinguistique et l'articulation des phonèmes par l'apprenant de FLE ;
- ✓ Identifier l'impact des méthodes de correction phonétique ;

Les hypothèses que nous pouvons construire à propos de notre problématique sont les suivantes :

- Appliquer des activités de correction phonétique fondées sur les méthodes étudiées permettrait d'obtenir un gain d'efficacité observable et d'optimiser la prononciation ;
- Se servir des méthodes de correction phonétique dans l'apprentissage de l'articulation des phonèmes demanderait de l'apprenant de savoir auparavant les règles de la phonétique articulatoire du français ;
- Ces méthodes pourraient corriger chez l'apprenant les erreurs de prononciation qu'il commettait tout au long des années précédentes.

Dans notre étude, nous optons dans la partie théorique pour une approche à la fois explicative et descriptive : explicative dans la mesure où nous allons expliquer en détail les deux pôles principaux de notre recherche, les lacunes de prononciation les plus fréquentes ; et les méthodes les plus efficaces à les corriger ; descriptive dans le sens où nous allons décrire la phonétique et la phonologie en tant que domaine englobant la phonétique articulatoire qui s'intéresse à décrire les caractéristiques articulatoires des phonèmes, ainsi que l'appareil phonatoire en tant que le moyen de l'articulation de ces derniers.

Pour la partie pratique, nous adoptons, d'abord comme moyen d'obtenir des témoignages réels, un questionnaire destiné aux enseignants de français de la 2^{ème} A.M pour identifier et sélectionner les lacunes de prononciation chez leurs apprenants, ensuite une expérimentation sur terrain comme technique directe d'investigation car c'est l'outil idéal pour trouver une réponse à notre problématique de départ.

Partie I

*Fondement
théorique de
l'étude*

Chapitre I :
Les notions de bases
de la phonétique et la
phonologie.

Dans ce premier chapitre qui s'intitule *les lacunes de la prononciation*, nous allons présenter la première partie du cadre théorique de notre travail de recherche qui représente quelques problèmes de prononciation chez les apprenants de FLE auxquels nous cherchons des solutions de remédiation dans le deuxième chapitre. Nous commençons, d'abord, par les définitions des concepts fondamentaux qui nous intéressent dans notre recherche : l'enseignement/apprentissage de l'oral de FLE, la communication orale, la prononciation et son importance dans la communication humaine, la phonétique et la phonologie, et une étude scientifique de l'appareil phonatoire. Puis, nous citerons les lacunes de la prononciation chez les apprenants de FLE et afin de préciser leurs causes, nous comparerons entre les caractéristiques du système phonétique français et du système phonétique arabe.

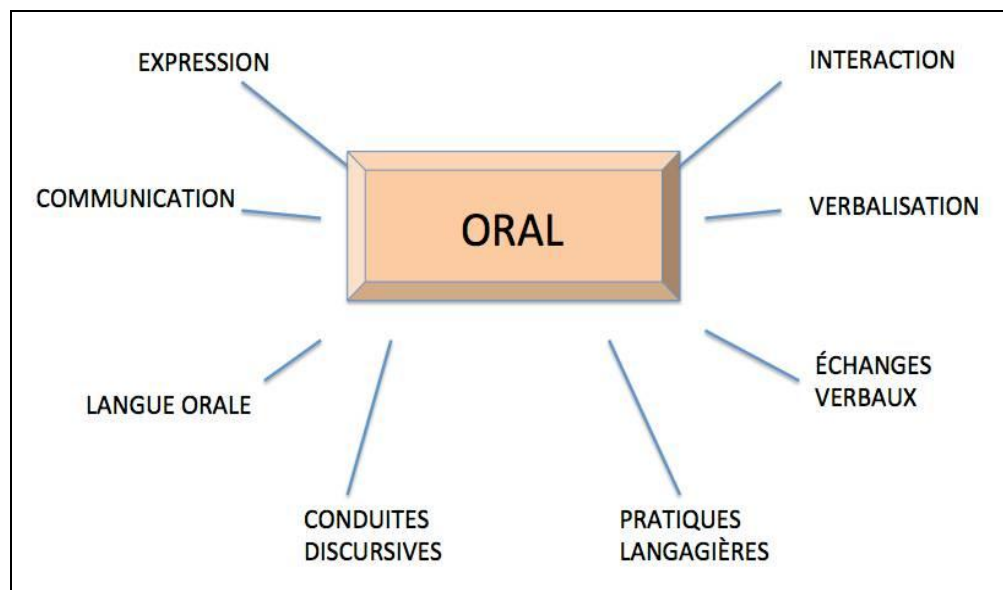
I- L'oral et la communication humaine :

Avant de passer à l'étude des règles phonétique pour remédier la prononciation, il faut tout d'abord définir l'oral, car ce dernier englobe tout ce qui est sonore.

L'oral, est premièrement tout ce : « *Qui est émis, qui est énoncé de vive voix, qui est sonore (p. oppos. à graphique)* » (Centre national des ressources textuelles et lexicales, 2012, §1) .Deuxièmement tout ce : « *Qui est diffusé par la parole, que l'on se passe de génération en génération, de bouche en bouche (p. oppos. à ce qui est scriptural, écrit dans un texte).* » (Centre national des ressources textuelles et lexicales, 2012, §2)

Ainsi, l'oral c'est une capacité acquise, car l'acquisition de la communication commence dès les premières interactions de chaque enfant avec ses partenaires humains, lorsqu'il utilise ses cris, ses pleurs, ses émissions vocales, il s'exprime oralement afin de créer un contact avec eux, cela indique que les êtres humains ont besoin de parler plus qu'écrire, comme preuve, il existe dans le monde des sociétés qui ont une langue parlée mais ils n'ont pas une langue écrite et non pas l'inverse.

Michel Billières (2014) a présenté le schéma suivant :



Nous ne disons pas que l'écrit n'a pas d'importance, mais la vérité c'est que l'oral occupe une grande place dans la communication humaine.

En outre, parler oralement, est en général un processus social qui rassemble l'utilisation des mots (un échange verbal) et l'utilisation de quelques comportements humains non verbaux comme les mimiques, les gestes, les regards, etc.

Le processus de la communication orale se base sur l'échange entre le locuteur et son interlocuteur qui s'influent mutuellement dans la production des messages, elle se divise en trois parties : l'écoute, l'interaction et l'exposé.

Ainsi, l'importance de l'apprentissage de l'oral peut se manifester dans le développement de plusieurs capacités chez l'apprenant, car il lui permet d'exprimer ses pensées d'une manière plus claire, d'être attentif à ses intentions et à ses objectifs visés dans sa communication, aussi il lui permet de réagir facilement avec son interlocuteur car il peut l'écouter, lui poser des questions pour clarifier ses idées et pour pouvoir atteindre l'objectif de sa conversation, celui de l'intercompréhension entre les interlocuteurs .

1. La place de l'oral dans l'enseignement de FLE :

Au XVI^e siècle l'enseignement de la langue française était basé sur les textes littéraires dont l'objectif principal est de faciliter l'accès à ces textes, car il a donné une grande importance à l'écrit voire une priorité par rapport à l'oral qui était presque négligé.

L'enseignant dans cette époque jouait le rôle primordial du processus d'enseignement/apprentissage, il était considéré comme l'animateur de ce procédé, tandis que l'élève était passif, ce qui montre une absence remarquable de la communication orale entre l'enseignant et l'élève (pas de dialogues, pas de conversations, pas de questions...)

Des siècles plus tard, plus précisément au XIX^e siècle, plusieurs méthodologies d'enseignement de FLE sont apparues, premièrement, la méthodologie directe, puis en 1950, la méthodologie audio-orale, ensuite la première génération de la méthodologie SGAV (structuro-globale audio-visuelle) qui est fondée par P.Guberina et P.Rivenc dans les années 60, jusqu'à sa deuxième génération en 1970, dès l'arrivée de ces méthodologies, l'écrit a commencé à perdre sa valeur précédente, autrement dit il a commencé progressivement à décliner sa place, la priorité est devenue à l'oral.

Nous savons que l'oral regroupe deux aspects principaux celui de la production et celui de la compréhension, ces deux dernières sont en relation avec la prononciation,

« [...] la compétence de communication, que ce soit en compréhension de l'oral ou en production orale, repose sur une série de distinctions phonologiques sur lesquelles vont s'élaborer des distinctions grammaticales et lexicales. Une prononciation erronée peut gêner la compréhension d'un message car souvent il n'y a qu'un son qui porte la distinction. La qualité de l'échange en dépend. » (Dominique Abry et Julie Veldeman, 2007, p7)

Cette citation affirme que la prononciation a une grande importance dans la communication orale, par suite ce qui nous intéresse dans notre recherche n'est pas l'expression orale (la syntaxe : la structure de la phrase, la morphologie : le choix des mots, les règles de la conjugaison...), mais plutôt la production des sons qui fait partie de la production et de la compréhension orales.

2. L'importance de la prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère :

L'objectif final d'apprendre une langue étrangère c'est d'apprendre à communiquer couramment en cette langue. Dans notre travail, nous cherchons d'expliquer la relation entre la prononciation et la communication.

Selon le schéma de Jakobson les éléments qui composent la situation de communication sont :

- Le dessinateur : est celui qui parle et qui énonce le message.
- Le destinataire : appelé aussi récepteur et celui qui reçoit le message prononcé.

- Le message : c'est l'objectif du procédé de la communication.
- Le code : C'est un ensemble de règles communes qu'utilisent le destinataire et le destinataire pour passer le message (le langage).
- Le canal : c'est le moyen intermédiaire qui transporte un message (sons, voix...)

Dans la situation de communication orale, les interlocuteurs échangent des messages prononcés (des messages sonores, dans le même langage), ce processus ne peut être réussi qu'à travers une bonne articulation des sons par l'émetteur, ce qui montre l'importance de la prononciation tant que premier acte sur lequel cette communication se base.

Luc TEYSSIER d'ORFEUIL Fondateur de Pygmalion Communication Pygmalion, affirme :

« Bien communiquer à l'oral c'est faire passer des messages à l'aide d'un langage choisi en utilisant une voix bien placée... pour son public , respecté et pris en compte accepte le message émis et adhère » (COMMUNICATION ORALE, 2018, para.1) Aussi Valérie ROBERT déclare qu'« *On ne peut acquérir une langue vivante que si l'on maîtrise la prononciation des différents sons qui la composent. Cette compétence phonétique suppose un enseignement spécifique et aussi un entraînement pour aider l'apprenant à percevoir et produire les différentes unités sonores.* » (SAVOIECRIRE, 2018, §1).

D'après ces deux citations nous constatons qu'une communication réussite exige une bonne prononciation car cette dernière joue un rôle primordial pour que le message transmis oralement soit bien compris par celui qui le reçoit, donc nous devons bien suivre les règles et les normes de la phonétique.

En plus, la bonne prononciation peut mener vers une écriture correcte, elle peut contribuer à diminuer les fautes d'orthographe autrement dit, elle aide à réaliser une transcription graphique correcte des phonèmes.

Dans le cas de l'apprentissage d'une langue étrangère, la prononciation correcte donne un sentiment de confiance à l'apprenant, ce sentiment peut le motiver et susciter son intérêt pour continuer l'apprentissage de cette langue.

Nous nous sommes finalement rendu compte que la prononciation est essentielle pour la communication. De plus, Une bonne prononciation facilitera l'intercompréhension, et donnera comme un avantage appréciable dans l'acquisition des compétences de la langue à apprendre ; par exemple : la compréhension orale, l'expression orale.

Cette étude nous a mené à étudier le domaine de la phonétique et la phonologie.

II- La phonétique et la phonologie :

La phonétique et la phonologie sont deux branches de la linguistique dont l'une complète l'autre, elles ont le même objet d'étude : " les sons du langage humain".

Selon Ferdinand de Saussure : « *La physiologie des sons est souvent appelée "phonétique" ce terme nous semble impropre, nous le remplaçons par celui de "phonologie"* ». (2002, p51). Cela veut dire que les sons sont considérés comme l'aspect concret (physique) de la langue, auparavant, on ne distinguait pas entre la phonétique et la phonologie (la science qui étudie les sons du langage), cela était avant les recherches faites par les linguistes qui distinguent entre les deux.

1. La phonétique :

Jean-Pierre Cuq définit la phonétique comme « *la discipline qui étudie la Composante sonore d'une langue dans sa réalisation concrète, des points de vue Acoustique, physiologique (articulatoire) et perceptif (auditif)* » (CUQ, Jean-Pierre, 2003, p194).

D'après Bernadette GROMER et Marlise WEISS (1990) Le phonème est défini comme la plus petite unité distinctive de la chaîne parlée, selon eux c'est l'unité la plus petite qui quand on change, le sens peut se changer.

Nous citons aussi la définition donnée par Malamberg Bertil

« *La phonétique est l'étude des sons du langage c'est donc une branche de la linguistique mais une branche qui à la différence des autres qui ne s'intéresse qu'au langage articulé et non pas aux autres formes de communication organisée (langage écrit, signes des sourds-muets, signaux des marins, etc.) La phonétique ne s'occupe par conséquent que de l'expression linguistique et non pas du contenu dans l'analyse relève de la grammaire et du vocabulaire (aspects grammaticale et sémantique du langage)* » (2002 :3)

D'après ces définitions, nous pouvons comprendre que la phonétique est une branche (discipline) de la linguistique qui s'intéresse à étudier les sons du langage humain sans tenir compte leur fonctionnement et leur sens dans la langue, cela signifie qu'il est possible de faire une étude phonétique d'une langue que l'on ne comprend même pas.

Pour un apprenant d'une langue étrangère, La phonétique joue un rôle primordial pour lui offrir tous les moyens qui l'aident à apprendre une correcte prononciation, donc il est nécessaire d'utiliser ses règles dans l'enseignement de l'oral.

Dans la construction de ses principes, la phonétique se compte sur trois points de vue appelés les branches de la phonétique " La phonétique articulatoire ", " la phonétique acoustique " et " la phonétique auditive ".

1.1. La phonétique articulatoire :

Mélanie Canault dans son ouvrage « *La phonétique articulatoire du français* »

Définie la phonétique articulatoire comme la branche « *qui étudie l'agencement des organes qui entrent en jeu lors de la production des sons* » (2017, p14). C'est la branche qui s'occupe à étudier les mécanismes de l'articulation des sons c'est-à-dire elle étudie les mouvements et le fonctionnement des organes de l'appareil phonatoire lors de la production des sons.

1.2. La phonétique acoustique :

Selon le dictionnaire de linguistique Larousse la phonétique acoustique « *étudie les propriétés physiques des ondes sonores de la parole (traitement du signal), leur mode de transmission dans le milieu, et le fonctionnement des générateurs acoustiques de l'appareil vocal qui donnent naissance à ces ondes* » (Dubois.J, 1994, p06). Cette branche étudie la propagation du message vocal, c'est-à-dire elle s'occupe à analyser la transmission des ondes sonores émises par l'appareil phonatoire plus précisément par les cordes vocales.

1.3. La phonétique auditive :

D'après Mélanie CANAULT, c'est la branche « *qui étudie l'appareil auditif et plus exactement la perception par l'oreille et les centre nerveux de l'onde sonore* ». (2017, p14).

Autrement dit c'est la branche de la phonétique qui s'intéresse à étudier la manière dans l'appareil auditif (l'oreille) reçoit les sons et non seulement la réception mais aussi la perception c'est-à-dire le décodage des sons par l'auditeur.

2. La phonologie :

Selon Lang la phonologie étudie le rôle des phonèmes, elle est définie comme la science qui étudie les sons de la langue, lié avec le sens dans la chaîne parlée (1973).

Elle est aussi considérée comme une science qui « *vise la description du système phonologique qui consiste à isoler les unités distinctives abstraites (phonèmes et éléments prosodiques), à établir leur liste et celle de leurs traits pertinents et à étudier leur fonctionnement* ». (CUQ, 2003, p195)

Donc, la phonologie s'intéresse à l'étude des sons par rapport à leur fonction dans la langue, autrement dit, elle s'appuie sur la description des éléments segmentaux (phonèmes) et les éléments suprasegmentaux (les éléments prosodiques) du point de vue de leur fonction distinctive et de leur façon dont ils s'organisent dans la langue. Elle est nommée aussi phonétique fonctionnelle.

Nous pouvons dire donc, que la phonologie est la discipline qui s'intéresse à étudier les sons du langage tout en prendre en considération leur valeur linguistique dans la chaîne parlée, c'est-à-dire pour faire une étude phonologique sur une langue donnée, il faut d'abord la comprendre, car cette discipline cherche les différences de prononciation qui correspondent à des différences du sens.

Selon Henriette Gezundhajt (2015) ; les branches de la phonologie sont :

2.1. La phonématique :

« *Étude linguistique des unités distinctives de la langue, les phonèmes que l'on peut : - commuter sur un axe paradigmatique : ex. /ru/ (rue) / /nu/ (nu) (Le phonème a une fonction distinctive) - permuter sur un axe syntagmatique : ex. /sale/ (salé) / /lase/ (lacé) (Le phonème a alors une fonction démarcative)* » (Henriette Gezundhajt, 2015).

C'est-à-dire, la phonématique s'intéresse aux unités segmentales de la chaîne parlée, dont le but est d'étudier les combinaisons des phonèmes et les classer.

2.2. La prosodie :

Nous désignons par prosodie l'étude des traits phonétiques suprasegmentaux, c'est-à-dire les traits phonétiques qui se superposent à la chaîne formée par les phonèmes. « *Ce terme (prosodie) tire son origine du vocable grec prosōidia, qui désignait une pièce chantée avec accompagnement musical.* » (Stephan Wilhelm et Annecy, 2012, p 2)

Donc elle se considère comme la musique du langage.

Selon J-P, Cuq :

« Le terme prosodie est fréquemment assimilé à celui de métrique (dans son acception littéraire) ou intonation (dans son acception linguistique), alors que sa signification générique fait référence à un ensemble de phénomènes tels que l'accent le rythme, la quantité, le tempo, les pauses, les tons et l'intonation ». (2003, p205)

J-P, Cuq dans cette citation explique les traits suprasegmentaux de la prosodie qui sont : l'accentuation, le rythme, les tons et l'intonation, il définit la prosodie comme la science qui s'intéresse non pas au niveau de l'articulation des phonèmes, mais au niveau qui le suit, celui qui correspond à la phrase ou au syllabe.

Donc, la prosodie ne se limite pas à un seul objet d'étude mais un ensemble d'outils contribuent à une bonne prononciation des sons.

2.1.1. L'accentuation :

C'est la voyelle de la dernière syllabe prononcée qui entre en jeu, l'accent est donc placé sur laquelle, pour mieux comprendre, voici l'exemple suivant :

«Une clé !» : l'accent dans ce cas-là est placé sur le «é» de clé.

« Une clé argentée ! » tandis que là il est placée sur le « é » de « argentée ».

Il faut savoir que le déplacement de l'accent est basé sur la place du mot dans la phrase.

2.1.2. Le rythme :

C'est une régularité du tempo syllabique, les syllabes accentuées ont une durée plus longue que ceux inaccentuées, et ces dernières ont presque la même durée.

Dans le rythme se change selon le débit, on aura moins d'accents et de pauses quand on parle rapidement.

2.2.2. L'intonation :

Elle sert à distinguer entre les types de phrase, elle a une grande fonction linguistique car elle nous permet de comprendre si cette phrase est déclarative, interrogative ou impérative.

La phrase déclarative descend à la fin quelle que soit affirmative ou négative, par exemple :

Ph.D.A : J'ai décidé de voyager demain. ↘

Ph.D.N : Je **n'**ai **pas** décidé de voyager demain ↘

(Nous constatons que dans les deux cas la phrase descend à la fin.)

À l'inverse de la phrase déclarative, dans une phrase interrogative qui ne contient pas un mot interrogatif (quand, comment, quel, que, où,...), l'intonation monte à la fin, par exemple : Tu veux acheter cette robe ? ↗ (Ou bien) : Tu **ne** veux **pas** acheter cette robe ? ↗ Cependant dans une phrase interrogative qui contient un mot interrogatif, l'intonation change sa place sur ce mot, par exemple : ↗Où tu vas ? (Ou bien) Tu vas où ? ↗

Pour un débutant, il n'est pas facile de distinguer entre une phrase déclarative et une phrase interrogative sans mot interrogatif, pour résoudre ce problème, les apprenants doivent bien distinguer entre l'intonation d'une question, et une autre d'une déclaration.

La phrase impérative est caractérisée par une chute mélodique du premier syllabe jusqu'au dernier, dans cette phrase la voix en quelque sorte descend, par exemple :

Ra
 ↘ ma
 ↘ ssez
 ↘ vo
 ↘ za
 ↘ ffaires !

(Nous constatons qu'il ya une chute mélodique)

à côté de la fonction linguistique, l'intonation a une autre fonction dite expressive, car elle facilite la compréhension de la personne qui parle, c'est-à-dire elle permet à l'auditeur de comprendre les sentiments et les intentions du locuteur (la joie, la tristesse, la colère,...)

3. Comparaison distinctive entre la phonétique et la phonologie :

Le tableau suivant résume les différences phonétique/phonologie :

PHONÉTIQUE	PHONOLOGIE
but : décrire toutes leurs caractéristiques : acoustiques, articulatoires, perceptives.	but : interpréter et rendre compte de l'utilisation des sons par l'humain pour communiquer.
prise en compte de toutes les différences phoniques.	mise en relief des traits phoniques à valeur distinctive (tri) : critère de pertinence.
science des sons concrets.	science des sons immatériels.
étude des sons de parole sans tenir forcément compte de leur appartenance à une langue.	étude des sons selon la fonction (distinctive) qu'ils remplissent dans une langue déterminée.
étude du signifiant.	étude du signifiant en relation avec le signifié en vue de l'intercompréhension.
étude physique des sons.	étude fonctionnelle des sons.

D'après C. Baylon et P. Fabre *Initiation à la linguistique* Paris, Nathan université (1975, pp. 83-85)

III- L'appareil phonatoire et son fonctionnement :

1. L'appareil phonatoire :

Appelé aussi l'appareil vocalique est défini comme Le système de production des sons.

« On utilise habituellement l'expression « appareil vocal » ou « appareil de la phonation » pour désigner l'ensemble des organes qui permettent à l'homme d'émettre des sons. Cette terminologie peut faire illusion et donner l'impression qu'il s'agit d'un appareil particulier dont la seule et unique fonction serait précisément cette production sonore. » (Guy Cornut, 2009, p3-42)

C'est-à-dire, c'est un dispositif formé d'un ensemble d'organes qui sont destinés à une même fonction, c'est la production des sons de la langue parlée (les phonèmes). Cet appareil est composé de plusieurs organes.

2. Les organes de l'appareil phonatoire :

« Les quatre principaux résonateurs de l'appareil phonatoire sont : - (1) le pharynx - (2) la cavité buccale - (3) les fosses nasales - (4) la cavité labiale » (J. Clarenc, Parcours FLE, 2007, p3) ; dans le passage suivant nous donnerons la définition de chaque organe en essayant de préciser en quelque sorte leurs rôles (fonctions) dans le processus de l'articulation des sons :

a. L'appareil respiratoire (la soufflerie) : Ou bien le thorax, c'est la partie du corps humain qui contient les poumons et le cœur, où se déroule la respiration, cette dernière regroupe deux phases, l'inspiration et l'expiration, « L'énergie nécessaire à la production sonore est fournie par la soufflerie pulmonaire » (Guy Cornut, la voix, 2009, p 3 à 42, cité par Cairn.info (2010)), donc, la production des sons (la phonation) se base principalement sur l'air rejeté par l'expiration.

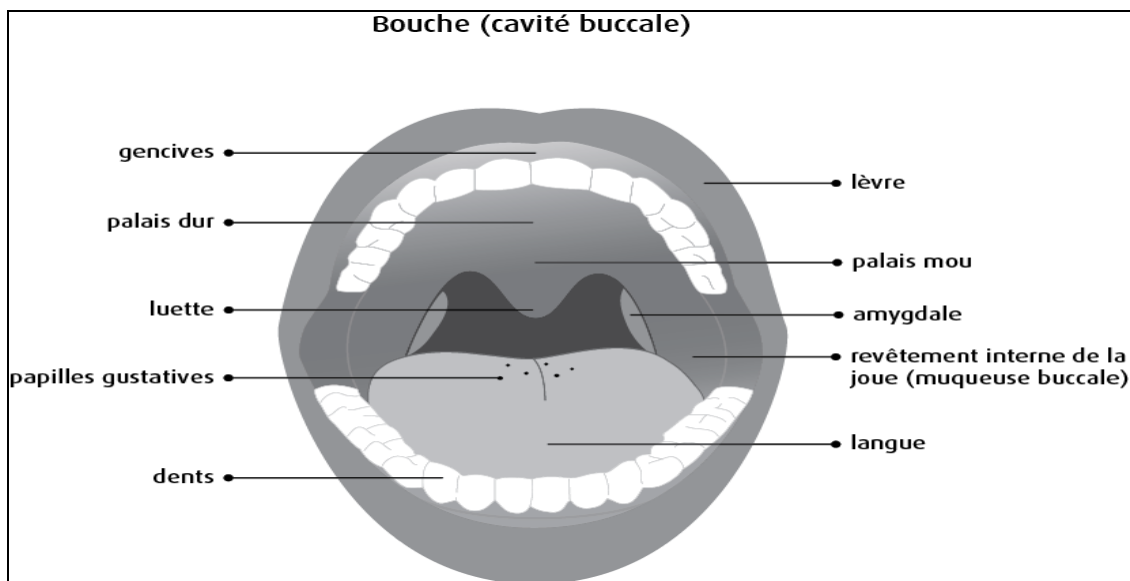
b. La trachée : Selon le petit Larousse(1997), c'est le « canal, maintenu béant par des certains anneaux de cartilage qui fait communiquer le larynx avec les branches et sert au passage de l'air. » C'est à dire que la trachée représente la voie d'évacuation de l'air rejeté par les poumons.

c. Le larynx (vibrateur) : Il se définit comme la «*partie des voies respiratoires située entre le pharynx et la trachée, intervenant dans la phonation* ». (Le petit Larousse, 1997). Il est formé d'un squelette cartilagineux, à l'intérieur de cette boîte cartilagineuse se trouvent les cordes vocales dont l'espace entre eux s'appelle la glotte. Le son laryngé émis par cette dernière est uniforme.

d. Les cordes vocales : «*Le son de la parole est émis lorsque l'air expiré fait vibrer les cordes vocales.* » (Passeport Santé, Index des parties du corps de A à Z, Cordes vocales, 2017, para2). Nous aurons une articulation sourde (non voisée) quand les cordes vocales sont ouvertes par exemple dans le cas de l'articulation du phonème [f] et le phonème [s], de l'autre côté, nous obtiendrons une articulation sonore (voisée) si elles se rapprochent et vibrent ; c'est le cas du phonème [v] et le phonème [z].

Le pharynx : Appelé aussi la gorge, c'est la partie qui relie le nez à la bouche. Selon le dictionnaire le petit Larousse (1997), sa définition scientifique est «*conduit musculaire et membraneux s'ouvre en haut sur les fosses nasales et la bouche, en bas sur le larynx et le chauffage et où se croisent la voie digestive et la voie respiratoire il permet de modifier les sons venant du larynx* ». et selon le S.C.C (Société canadienne du cancer),(2014) «*Le pharynx est couramment appelé gorge. C'est une voie de passage qui se trouve dans la tête et le cou et qui fait partie de l'appareil digestif et de l'appareil respiratoire. Le pharynx relie le nez à la bouche et à la gorge* ». La voix se produit, quand le larynx expulse l'air avec force, ce qui fait que les muscles et les parois du pharynx vibrent, puis la bouche, les lèvres et la langue transforment ces vibrations en sons.), il permet alors de modifier les sons produits dans le larynx

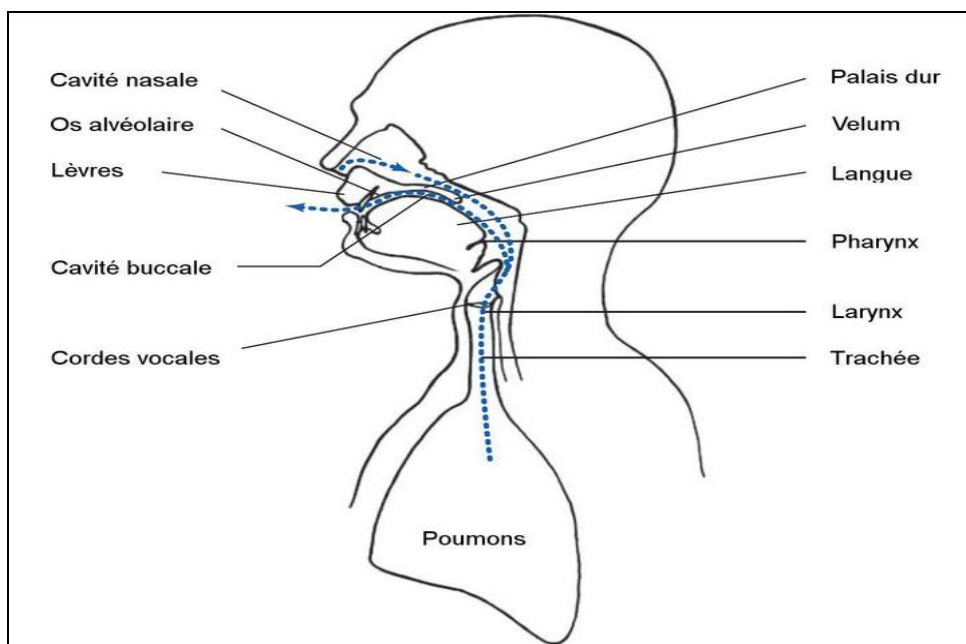
e. La cavité buccale : Cette partie comporte la majorité des éléments qui jouent le rôle principal lors de la phonation, sont : la langue, les lèvres, les dents, les alvéoles, le palais dur, la luette et le voile du palais. Voici le schéma suivant qui montre les composants de la cavité buccale :



(La société canadienne du cancer, 2020, para2)

f. La cavité nasale : C'est une partie vide (creuse). Saussure, dans son ouvrage cours de linguistique générale, confirme que « *le canal nasal sert uniquement de résonateur aux vibrations vocales qui la traversent ; il n'a donc pas non plus le rôle de production de son* » (2002, p65). Sa fonction, alors, c'est la vibration et le résonnement de la voix, et elle n'intervienne pas dans l'articulation de son.

L'image suivante illustre les éléments qui composent l'appareil phonatoire :



(Singh & Singh, 2005 employés par LéoVarnet, 2008).

« La phonation se produit sur la phase d'expiration de l'air et provient à la fois d'un certain degré de tension musculaire des cordes vocales et de l'utilisation appropriée des zones de résonance buccale, nasale et labiale » (J. Clarenc, 2006-2007, p3)

C'est-à-dire tous ces organes interviennent à la production des sons tout en collaborant entre eux pour pouvoir traduire le langage abstrait en langue parlée concrète (parole).

D'après Saussure *« le rôle de ces mêmes organes comme production du son est en raison directe de leur mobilité : même uniformité dans la fonction du larynx et de la cavité nasale, même diversité dans celle de la cavité buccale »* (2002, p65).

Nous comprenons que la production des variétés phonologiques qui permet de classer et de distinguer les sons de la langue est fondamentalement basée sur la mobilité et l'immobilité de ces organes, cependant dans les organes immobiles (la trachée, le larynx et ses cordes vocales, la cavité nasale) le son est uniforme, tandis que le son est varié dans la cavité buccale grâce à la mobilité des lèvres, des dents et de la langue.

IV- De la phonétique articulatoire à l'articulation des phonèmes :

Le système alphabétique du français comporte 26 lettres divisées en voyelles et consonnes, mais le nombre des sons dépasse le nombre des lettres (34 sons pour 26 lettres), généralement en phonétique, on les appelle phonèmes, (chaque lettre correspond à un son appelé phonème), mais plus particulièrement, la phonétique descriptive répartit ces phonèmes en voyelles, en semi-voyelles et consonnes, c'est pour cela nous allons définir ces trois types de phonèmes.

1. Le lexique correspond à la phonétique articulatoire :

Avant de commencer l'explication de l'articulation des phonèmes, nous allons définir quelques termes qui appartiennent au lexique de base de la phonétique articulatoire :

a. Le degré d'aperture : *« Elle est définie par la hauteur de la langue par rapport au palais »* (Dominique Abry, Julie Veldeman Abry, 2007, p27) C'est l'écart entre les deux articulateurs, d'autre façon, c'est la distance entre les organes articulatoires, elle est liée au volume du résonateur, on a quatre types d'aperture : (ouverte, mi-ouverte, fermée, mi-fermée).

b. La labialisation : Cela dépend le rôle des lèvres, c'est-à-dire pendant l'articulation si les lèvres sont arrondies le phonème qui résulte est dit labial, par contre s'ils sont étirées (non arrondies) le phonème est dit non labial.

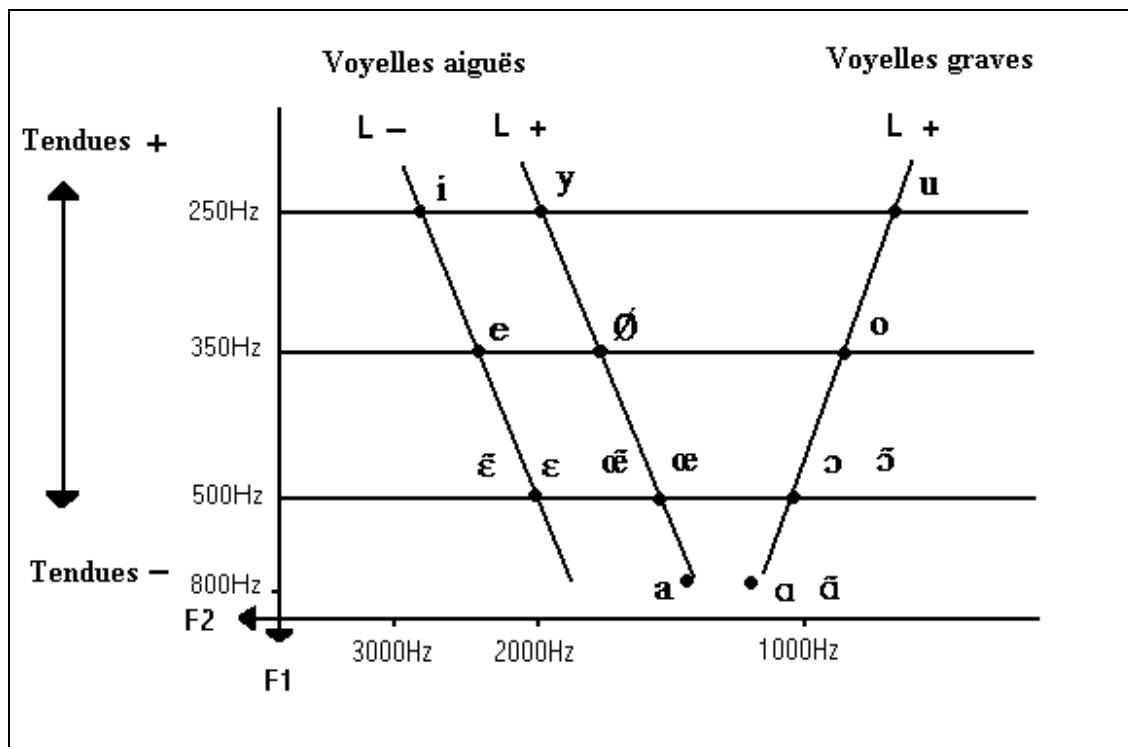
c. Articulation antérieure/ postérieure : selon le lieu d'articulation, c'est la position de la langue qui compte.

d. Son oral et Son nasal : Le son oral est le celui qui vient de la bouche, il se produit quand l'air passe seulement par le canal buccal, sans friction, dans ce cas-là, la luette est relevée, mais le son nasal est celui qui vient du nez.

e. Son aiguë et son grave : Plus la cavité buccale est grande, plus le son est grave, et l'inverse, plus elle est petite (étroite) plus le son est aiguë, par conséquent la répartition des sons en (aiguë/ graves) est liée principalement à la grandeur de la cavité buccale. Pour mieux comprendre, en français le phonème (son) [u] est la plus grave, et le phonème [i] est la plus aiguë, et pour les consonnes, le [R] est la consonne la plus grave, et le [s] est la consonne la plus aiguë.

- a. **Consonne labiale :** est celle qui se produit par les lèvres.
- b. **Consonne dentale :** est celle qui se produit par les dents.
- c. **Consonne palatale :** est celle qui se produit par le palais.
- d. **Consonne vélaire :** est celle qui se produit dans la voile du palais.

Voici le tableau articulatoire et acoustique des voyelles :



(PHONÉTIQUE FRANÇAISE – FLE, Université de León, para3)

<http://flenet.unileon.es/phon/phoncours1.html>

2. L'articulation des phonèmes :

2.1. Les voyelles et leur articulation :

Les voyelles sont des sons qui résultent du passage libre de l'air, elles sont divisées en voyelles orales (ceux qui s'articulent dans la cavité buccale) et en voyelles nasales (ceux qui s'articulent dans la cavité buccale et la cavité nasale (les fosses nasales).)

2.2. Les consonnes et leur articulation :

Ce sont les phonèmes qui s'articulent quand le passage de l'air est rétréci ou arrêté momentanément (par les lèvres, les dents, la langue). Les consonnes sont classifiées dans trois grands types, (occlusive, fricative, sonante.)

Premièrement, les consonnes qui sont issus d'une fermeture complète du canal buccal sont appelées « les occlusives », par exemple : les phonèmes [p] et [b].

Deuxièmement, les consonnes qui résultent d'un bruit de restriction du passage de l'air, dans un endroit donné de la bouche, sont appelées ou « les fricatives », comme les phonèmes [f] et [v].

Finalement, les consonnes produites dans un premier lieu dans le larynx puis modifiées par leur passage dans la cavité nasale, sont appelées « les liquides » ou « les sonantes », comme le phonème [r] et [l].

(Les consonnes liquides et les consonnes fricatives sont des consonnes constrictives.)

2.3. Les semi-voyelles ou les semi-consonnes :

Elles sont définies comme des phonèmes intermédiaires entre les voyelles et les consonnes, autrement dit, ce sont les phonèmes qui résultent de la combinaison de deux sons dans une même émission de voix, cela peut être remarquable lors de leurs prononciation, car on entend une intonation d'une voyelle regroupée d'un frottement d'une consonne spirante, dans la langue française il y a 3 : [j], [w], [ʷ].

3. De la psycholinguistique à l'apprentissage de la prononciation de FLE :

La langue est, avant tout, une matière sonore, chaque langue a son propre système phonétique qui la distingue des autres langues, notamment la langue française, elle est marquée par son accent, elle donne un grand intérêt aux intonations, au rythme, et à la

prononciation saine de ses phonèmes, ce qui oblige tout apprenant de FLE d'étudier les règles phonétiques, de connaître, percevoir et produire ses unités sonores.

« En lien avec la psycholinguistique, on a montré que la structuration progressive du système de la langue maternelle peut constituer un obstacle à la construction efficace d'un autre système. Dans le domaine phonologique, on sait que la perception des sons du langage est fortement déterminée par le système des oppositions pertinentes spécifique à chaque langue. On peut montrer que les oppositions pertinentes dans une langue étrangère sont difficilement perceptibles si elles ne le sont pas dans la langue maternelle » (Daniel GAONAC'H, 2020, §1)

C'est-à-dire, pour les apprenants du FLE (non natifs) et dans notre cas là les apprenants arabophones, le problème qui fait un obstacle face à prononcer correctement la langue cible, ne se manifeste pas dans les phonèmes qui se trouvent dans leur langue maternelle (l'arabe), mais dans les phonèmes qui n'existent pas dans la langue arabe, *« La majorité des erreurs phonétiques est liée au crible phonologique que l'apprenant a mis en place quand il a appris sa langue maternelle. Ce crible est mis en place très tôt, dès l'âge de 10 mois. »* ((Dominique Abry, Julie Veldeman Abry, 2007, p51).

Pour mieux comprendre *« L'homme s'approprie le système de sa langue maternelle. Mais s'il entend parler une autre langue, il emploie involontairement pour l'analyse de ce qu'il entend le "crible phonologique" de sa langue maternelle qui lui est familier. Et comme ce crible ne convient pas pour la langue étrangère entendue, il se produit de nombreuses erreurs et incompréhensions »* (Trubetzkoy, 1986, p54)

Ces deux citations renforcent l'idée que les apprenants d'une langue étrangère trouvent une difficulté lors de la prononciation des sons non connus pour eux, donc ils doivent faire des efforts pour corriger leur prononciation, pour être capables de parler et communiquer, c'est-à-dire être capables de produire des sons inconnus (cas du locuteur), et de retrouver la structure significative dans la langue parlée (cas d'auditeur).

Ce problème peut être dû d'un malentendu de la part de l'apprenant autant qu'auditeur, car on entend bien seulement les sons qu'on peut et sait prononcer.

(Michelle Billière, 2014)

Dans ce cas-là, l'apprenant prononce mal car il entend mal, ce malentendu résulte du manque de la crible phonologique de la langue française chez l'apprenant même, ce crible phonologique est considéré comme une base ou bien une référence dans la mémoire auditive chez l'apprenant, à laquelle il fait recours pour pouvoir prononcer les phonèmes.

Quand on compare le système phonétique arabe avec le système phonétique français, on trouve qu'il y a beaucoup de phonèmes en français non t

transférables à la langue arabe (la langue maternelle de cette région) qui sont : À propos des voyelles orales, le phonème [y] qui correspond à la voyelle « u », le phonème [ə] qui correspond à la voyelle « e » et les phonèmes [œ] et [ø] qui correspondent à la combinaison « eu », toutes les voyelles nasales « an/am/en/em/in/im/on/om/un/um... » et les consonnes, le « p » et le « v ».

La chose qui fait le cas du français est plus difficile par rapport aux autres langues c'est la domination de l'arrondissement des lèvres. Selon Michelle Billière « *L'arrondissement et la projection en avant des lèvres sont particulièrement marqués en français et se manifestent plus visiblement que dans d'autres langues possédant des voyelles labiales.* »(2014, para 2). Cette citation renforce l'idée précédente.

Conclusion :

Vaincre ce problème n'est pas assez facile, car les linguistes considèrent que pour un apprenant de FLE, il est suffisant de communiquer avec des phrases bien structurées, bien formées, car il est déjà chargé par l'apprentissage de nouvelles règles (syntaxe, morphologie, conjugaison...) qui sont plus intéressants que la prononciation.

Chapitre II
Les méthodes de
correction phonétique

Introduction :

Au long du processus d'apprentissage, chaque apprenant d'une langue étrangère commet, de naturel, des erreurs et des fautes au niveau de sa communication en cette langue. Ainsi, l'enseignant doit utiliser quelques techniques et méthodes de correction dans le but d'améliorer les compétences langagières de ses apprenants et les aider à réduire et surmonter, effectivement, ces difficultés. Ce qui nous intéresse dans notre recherche en ces difficultés, c'est le problème des lacunes de la prononciation chez les apprenants de FLE dans la région d'El Oued

Dans ce deuxième chapitre, nous allons présenter les trois méthodes de correction phonétique qui sont proposées par certains spécialistes dans le but d'aider les apprenants d'une langue étrangère. Puis, nous allons citer les douze moyens proposés par " Abry et VeldemanAbry " en vue d'aider l'enseignant à choisir le moyen adéquat à l'erreur commise par son apprenant.

Tout d'abord, nous devons connaître le classement des phonèmes de la langue française, pour comprendre leurs caractéristiques articulatoires.

I- Le classement des phonèmes selon leur articulation :

Tout en distinguant entre eux selon certains critères (le lieu d'articulation, l'aperture de la bouche, L'arrondissement des lèvres ou la rétraction, la nasalité.) Afin de donner les règles de la prononciation correcte de chaque phonème.

1. L'articulation des voyelles orales :

Dans la langue française, il y a 12 voyelles orales, nous pouvons les classer, selon la transcription phonétique, dans le tableau suivant :

Index orthographiques des voyelles orales (lettres)	Index phonétiques des voyelles orales (graphèmes)
a /â	[a]/[ɑ]
i/y	[i]
o/au/eau	[o]/[ɔ]
u	[y]
e	[ɛ]
eu	[œ]/[ø]
ou	[u]
é/ai/er/es/et/ez/est	[e]
è/ê/ai	[ɛ]

1.1 Le classement de voyelles orales :

[a] : voyelle d'une aperture ouverte, articulation **antérieure** orale, des lèvres étirées, exemple : « avion »

[ɑ] : aperture ouverte, articulation **postérieure** orale, lèvres arrondies, exemple : « mâât ».

[i] : aperture fermée, articulation **antérieure** orale, lèvres étirées, exemple : « cycle ».

[o] : aperture mi- fermée, articulation **postérieures** orale, lèvres arrondies exemple : « chaud », « eau », « bateau ».

[ɔ] : aperture mi- ouverte, articulation **postérieure** orale, lèvres arrondies exemple : « mauvais ».

[y] : aperture fermée, articulation **antérieure** orale, lèvres arrondies, exemple : « lune ».

[u] : aperture fermée, articulation **postérieure** orale, lèvres arrondies, exemple : « loup ».

[ə] : aperture mi- fermée, articulation **antérieure** orale/nasale, lèvres arrondies, exemple : « leçon ».

[ø] : aperture mi- fermée, articulation **antérieure** orale, lèvres étirées, exemple : « jeu ».

[œ] : aperture mi- ouverte, articulation **antérieure** orale, lèvres arrondies, exemple : « œuf ».

[e] : aperture mi- fermée, articulation **antérieure** orale, lèvres étirées, exemple : « danser, hélas ».

[ɛ] : aperture mi- ouverte, articulation **antérieure** orale, lèvres étirées, exemple : « laine, neige ».

2. L'articulation des voyelles nasales :

Dans la langue française, on compte 4 voyelles nasales, nous pouvons les résumer, selon la transcription phonétique, dans le tableau suivant :

Index orthographiques des voyelles nasales (lettres)	Index phonétiques des voyelles nasales (graphèmes)
an / am / en/ em	[ɑ̃]
in / ain / aim	[ɛ̃]
on	[ɔ̃]
un/um	[œ̃]

2.1. Le classement des voyelles nasales :

[ɑ̃]: aperture ouverte, articulation **postérieure** nasale, lèvres arrondies, exemple : « **blanc** », « **lent** », « **ambiance** ».

[ɛ̃]: aperture mi- ouverte, articulation **antérieure** nasale, lèvres étirées, exemple : « **train** », « **pain** », « **frein** ».

[ɔ̃]: aperture mi- ouverte, articulation **postérieure** nasale, lèvres arrondies, exemple : « **blond** », « **ombre** ».

[œ̃]: aperture mi- ouverte, articulation **antérieure** nasale, lèvres arrondies, exemple : « **un** »

3. L'articulation des consonnes :

Index orthographiques des consonnes (lettres)	Index phonétiques des consonnes (graphèmes)
B	[b]
C	[s] / [k]
D	[d]
F	[f]
G	[g]/ [ʒ]
H	(muet)
Ch	[ʃ]
J	[ʒ]
K	[k]
L	[l]
M	[m]

N	[n]
gne	[ŋ]
P	[p]
Q	[k]
R	[r]
S	[s]/ [z]
T	[t]
V	[v]
X	[ks]/ [s]/ [z]
Z	[z]

3.1. Le classement des consonnes :

[b] : consonne labiale, articulation **occlusive** orale sonore, ex : « **b**ouche ».

[k] : consonne vélaire, articulation **occlusive** orale sourde, ex : « **ca**méra », « **q**uatre », « **K**ilo ».

[s] : consonne dentale, articulation **constrictive** orale sourde, ex : « **s**on », « **garç**on », « **pass**age ».

[d] : consonne dentale, articulation **occlusive** orale sonore, ex : « **d**ent ».

[f] : consonne labiale, articulation **constrictive** orale sourde, ex : « **f**enêtre », « **téléph**one ».

[ʒ] : consonne palatale, articulation **constrictive** orale sonore, ex : « **j**eune », « **p**age ».

[g] : consonne vélaire, articulation **occlusive** orale sonore, ex : « **b**ague », « **g**amin ».

[ʃ] : consonne palatale, articulation **constrictive** orale sourde, ex : « **ch**at », « **sch**éma ».

[l] : consonne dentale, articulation **liquide (sonante)** orale sonore, ex : « **lieu** ».

[m] : consonne labiale, articulation **occlusive** nasale sonore, ex : « **m**aman ».

[n] : consonne dentale, articulation **occlusive** nasale sonore, ex : « **n**ous ».

[ɲ] : consonne palatale, articulation **constrictive** nasale sonore, ex : « **lign**e ».

[p] : consonne labiale, articulation **occlusive** orale sourde, ex : « **p**apa ».

[r] : consonne vélaire, articulation **liquide (sonante)** orale sonore, ex : « **r**oute ».

[t] : consonne dentale, articulation **occlusive** orale sourde, ex : « **t**apis ».

[v] : consonne labiale, articulation **constrictive** orale sonore, ex : « **v**ille ».

[z] : consonne dentale, articulation **constrictive** orale sonore, ex : « **g**azelle », « **b**ase ».

4. L'articulation des semi-voyelles (semi-consonnes) :

Index orthographiques des semi-voyelles (lettres)	Index phonétiques des semi-voyelles (graphèmes)
Y+ (voyelle orale/nasale)	[j]
Oi /oui / oua / w+voyelle	[w]
Ui	[ʷ]

4.1. Le classement des semi-voyelles (semi-consonnes) :

[j] : Semi-voyelle (consonne) **palatale**, ex : « citoyen ».

[W] : Semi-voyelle (consonne) **vélaire**, ex : « roi », « wagon ».

[ʷ] : Semi-voyelle (consonne) **labiale**, « pluie »

II- Les méthodes de correction phonétique :

En soulignant l'importance de la prononciation comme outil de communication orale, et pour garantir un enseignement d'une prononciation parfaite, la correction phonétique joue un rôle principal dans ce processus, car elle met en place de différentes méthodes qui permettent aux apprenants d'une langue étrangère de dépasser leurs obstacles de prononciation en vue d'améliorer leur compétence phonétique.

Parmi ces méthodes ; nous citons les plus importantes :

1. La méthode articulatoire :

Cette méthode est utilisée depuis très longtemps jusqu'aux années 70 ; d'après son nom, elle étudie les caractéristiques articulatoires propres à chaque son que l'enseignant doit connaître.

D'après Jean Pierre Cuq et Isabelle Gruca c'est une méthode « *qui repose sur une connaissance approfondie du fonctionnement de l'appareil phonatoire : pour émettre un son il est nécessaire d'en connaître les caractéristiques et le point exacte d'articulation* ». (CUQ. Jean-Pierre, 2002, p180)

C'est une méthode qui se base, essentiellement, sur la forme et la position de tout l'appareil phonatoire. En effet ; Elle permettra à l'apprenant d'émettre certains sons avec son utilisation correcte. Ainsi, l'enseignant montre à l'apprenant comment se fait

l'arrondissement des lèvres, il l'aidera dans la prononciation des voyelles, la façon de la vibration des cordes vocales et aussi à la prononciation de certaines consonnes.

D'ailleurs, l'enseignant doit accomplir une représentation des mouvements essentiels dans le processus de production de différents phonèmes. Il peut visualiser toutes les positions des organes du conduit vocal, et aussi décrire les mouvements particuliers de la langue et des lèvres. Donc, l'enseignant doit savoir comment utiliser le procédé de correction le plus approprié et le plus convenable (pour montrer la façon correcte de l'articulation des sons, il peut utiliser les organes de son appareil phonatoire, des gestes, des images, des dessins, des vidéos...).

Grâce à cette méthode dite articulatoire, on peut accompagner les documents de phonétique par des appareillages développés avec lesquels on peut bien montrer soit à l'apprenant ou à l'enseignant des schémas illustratifs de la cavité buccale, pharyngale et nasale, et qui indiquent le lieu et le mode d'articulation des phonèmes. Mais, cette méthode néglige la dimension perceptive, le facteur auditif, les éléments prosodiques (l'accentuation, le rythme et l'intonation) et également les phénomènes combinatoires qui jouent un rôle principal dans la production et la perception de la langue. Ainsi, elle apprécie l'aspect phonatoire en ignorant le caractère complet du comportement langagier.

2. La méthode des oppositions phonologiques :

La linguistique structurale a souligné l'importance de la substitution, l'opposition des sons et les paires minimales. Cette méthode des oppositions phonologiques, consiste à reconnaître et à identifier les phonèmes en opposition (l'opposition de sons binaires) et à les mémoriser.

Suivant cette méthode, l'enseignant propose aux élèves des exercices sur l'opposition des phonèmes portant un ensemble de mots qui ne se diffèrent que par un seul son. En fait, le changement du son apporte un changement de sens, par exemple, boule/poule, bon/pont, passe / base, puis, les élèves doivent écouter et au même temps répéter ces listes de mots ou de phrases.

Donc, l'apprenant peut identifier les phonèmes de la langue étrangère et établit la différence au niveau de leur prononciation. Donc, cette méthode donne des procédés de correction efficaces et utiles à des débutants qui avancent dans l'apprentissage d'une langue étrangère. E, Solovieva et A, Lenta indiquent que « *la méthode des oppositions*

phonologiques s'avère très efficace avec les débutants. C'est vraiment un moyen de correction très efficace si l'élève n'arrive pas à prononcer ». (2007, p.241)

Cette méthode aspire à relier le son et le sens ; « *Parmi les erreurs faites par les apprenants, il faut corriger en priorité les erreurs phonologiques et laisser pour plus tard les erreurs phonétiques. Il faut privilégier les différences de sons qui font des différences de sens* » (Dominique Abry, Julie Veldeman Abry, 2007, p53)

Cette méthode néglige le facteur prosodique, selon Raymond Renard (1971), le seul objet de cette méthode de correction phonétique est la prononciation des éléments isolés. Malheureusement, le point négatif dans cette méthode est qu'elle ne permet pas d'identifier les phonèmes pour pouvoir les articuler correctement, mais en revanche elle permet de faire facilement oppositions binaires simple. La priorité dans cette méthode est donnée à l'audio-orale. En outre elle s'appuie sur les points en commun et les points de divergence entre la langue maternelle et la langue apprise.

3. La méthode verbo tonale ou méthode acoustique :

Cette méthode se base essentiellement sur la perception des sons. Elle part du principe que « l'apprenant prononce mal parce qu'il entend mal », elle a été développée par de P.Guberina à partir de son expérience réalisée avec les mal entendant (1960), à travers le principe du crible phonologique, qui part de l'idée que chaque individu est lié au système phonologique de sa langue maternelle.

« Ce sont les expériences menées sur les malentendants qui ont conduit Peter Guberina à proposer une stratégie de correction phonétique pour l'enseignement qui s'appuie en partie sur ce que Troubetzkoy appelle le crible phonologie et dont l'analyse montre qu'un individu placé au contact d'une langue étrangère, perçoit les sons en étant conditionné par la structure phonologique de sa langue maternelle sans pouvoir toujours apprécier la différence qui existe avec la structure phonologique de la langue étrangère{ ...}avec les méthodologies audio ». (Cuq, 2002, p180)

Cette stratégie est caractérisée par la rééducation de l'audition (l'écoute) pour distinguer entre les phonèmes.

« La méthode verbo-tonale de correction phonétique accorde une importance toute particulière à l'acquisition de la prosodie, c'est-à-dire essentiellement la courbe mélodique et le rythme fondé surtout sur l'organisation des accents et des pauses. » (Intravaia, 2007:169).

Cette citation indique que la méthode verbo-tonal peut également avoir recours aux éléments prosodiques (intonation, rythme, tension), à la phonétique combinatoire et la prononciation nuancée.

Petar Guberina nous montre d'après ses recherches sur le monde des sourds que notre cerveau structure une unité significative et complexe, à partir d'un nombre réduit de phonèmes.

En effet, ces recherches ont prouvé que ces problèmes sont dus en grande partie à la perception et au décodage des sons par le cerveau. D'autre part, il n'existe pas de différences de nature entre la pathologie de l'audition et l'apprentissage d'une langue étrangère, mais effectivement une question de degré ; nous pouvons donc classer le premier cas une surdité « pathologique », que le deuxième une surdité « phonologique ».

4. Les caractéristiques de chaque méthode :

Le tableau ci-dessous nous montre les principes fondamentaux des méthodes précédentes selon J. Clarenc (2006, p4) :

	Méthode articulaire	Méthode verbo-tonale (MVT) ou acoustique	Méthode des oppositions phonologiques
Description de l'acte phonatoire	XXXX		
Priorité à l'audition		XXXX	XXXX
Respect des facteurs suprasegmentaux		XXXX	
Approche analytique du système phonologique	XXXX		XXXX
Reconnaissance du caractère globale du comportement langagier		XXXX	

<http://asl.univ-montp3.fr/UE10/correctioncons.pdf>

5. Les douze moyens pour corriger la prononciation des apprenants :

Dans cette partie nous présenterons les douze moyens pour corriger les erreurs des apprenants proposés par Abry et Veldeman Abry dans leur ouvrage « La phonétique - audition, prononciation, correction » (2007). Ces moyens sont présentés dans le but d'aider les enseignants à corriger les problèmes de prononciation de leurs apprenants.

5.1. La discrimination auditive :

« Les exercices de discrimination auditive sont liés à la méthode des oppositions phonologiques. [...] En effet au début les apprenants n'entendent pas les sons qui n'existent pas dans leur système phonologique et les confondent avec le son le plus proche qui existe dans leur langue. ». (Abry et Veldeman Abry, 2007, p54)

Elle consiste à deviser les voyelles en syllabe accentué et inaccentué, en syllabe ouverte et fermée, et enfin en voyelles longues et brève, sachant que la durée des voyelles (longue/brève) est dans le sens phonétique et non pas phonologique (le sens est négligé). Pour un travail de remédiation, il faut commencer par les syllabes longue, fermées et accentuées, cette répartition est due car l'apprenant entend facilement une syllabe longue qu'une autre brève, il entend mieux la syllabe accentuée que celle inaccentuée, et aussi la syllabe fermée qu'une autre ouverte, par ex :

Pour le phonème [ã], il va mieux de commencer par les mots avec syllabe longue fermée et accentuée (CVC) c'est-à-dire (consonnes/voyelle/consonne) comme dans le mot « monte » et « tente », pour le deuxième exercice il faut passer aux syllabes ouverte (CV) c'est-à-dire (consonne /voyelle) en ce qui correspond aux syllabes choisies dans le premier exercice, on passe alors aux mots : « ment » et « temps », on parle ceci des sons prononcés et non pas de la forme graphique de ces mots est(CVC).

En ce qui concerne la remédiation des consonnes inconnues chez l'apprenant (difficile à prononcer), il faut les travailler dans les trois positions, dans un sens analogue, la consonne sera une fois au début du mot (initiale) comme la consonne « p » dans le mot « porte », au milieu (intervocalique) comme dans le mot « support » et la fin (finale) comme « lompe ».

Il y'en a plusieurs forme d'exercice dont l'enseignant est obligé de les faire écouter aux ses apprenants, mais après cette étape il choisit une d'eux pour continuer le travail.

Mais dans toutes les formes, l'enseignant demande aux apprenants de distinguer entre les phonèmes, après les avoir fait entendre.

5.2. La prononciation déformée :

Ce moyen est utilisé dans la méthode verbo-tonal (acoustique), quand l'apprenant se trompe entre deux sons (phonème), par exemple dans le mot « salut », il prononce le « u » comme un « i », donc il produit [i] au lieu de [y], il faut lui faire prononcer un [y] plus proche de [u] (phonème qui correspond à la combinaison « ou »).

5.3. L'intonation et le trait grave et aigu :

Ce moyen est lié aussi à la méthode acoustique, il mise en fonction l'intonation, donc il corrige un son entendu trop aigu, à partir de le prononcer avec une intonation descendante, mais avec une intonation aiguë pour les sons entendus trop grave.

5.4. La labialité :

C'est un moyen lié à la méthode articulo-tonale, il se focalise sur la description articulo-tonale des phonèmes que nous avons présenté au début de ce chapitre, pour réaliser cette méthode on a deux techniques essentielles, soit on utilise la labialité (l'arrondissement) tout en produisant le son, soit on fait l'arrondissement sans la production du son prononcé, dans le premier cas

On exagère lors de l'arrondissement des lèvres, tandis que le deuxième cas, on fait des mouvements de l'arrondissement d'une manière muette, cette technique donne un avantage aux apprenants timides. Par exemple pour un apprenant arabophone qui confond entre le

[ə] et le [e], pour lui montrer la différence entre les deux, l'enseignant utilise la deuxième technique celle de l'articulation sans aucune émission de son, alors il articule les mots « deux » ou « de » et « des » avec des mouvements par les lèvres seulement, de cette façon l'apprenant va remarquer que pour articuler le [ə], il faut avoir les lèvres arrondies, mais pour le [e] il faut les avoir étirées.

5.5. La tension/ le relâchement :

Ce moyen est utilisé dans la méthode verbo-tonale, c'est l'intervention corporelle qui entre en jeu, on vise par le relâchement la façon par laquelle on prononce les sons lâches (moins tendus), quand on les prononce on relâche les bras, les épaules et tout le corps, en français, cela se fait les consonnes constrictives comme le phonème [f] et [l]; par contre la

tension est liée aux sons tendues, et en français, c'est pour toute les voyelles et les consonnes occlusives comme les phonèmes [b] et [m].

5.6. La durée :

L'idée de ce moyen est de faire allonger le son pour pouvoir l'entendre facilement, par exemple dans le mot « monsieur », on exagère la durée de la prononciation du phonème [ø].

5.7. La position dans le mot :

Ce moyen est utile quand l'apprenant confonde entre les occlusive (les sons tendues), et les mi-occlusives, c'est le cas du phonème [tʃ] au lieu de [ʃ],

D'après ce moyen, on place en position finale les sons trop tendues, et on met les en position initiale les sons produits trop lâches (moins tendues)

5.8. L'entourage vocalique :

« Selon l'erreur commise l'enseignant est amené à proposer de changer de consonne ou de voyelle pour rendre le son plus aigu ou plus grave, rappelons qu'une Consonne aiguë + une voyelle aiguë → voyelle aiguë; une Consonne grave + une voyelle aiguë → voyelle moins aiguë. » (Abry et Veldeman-Abry, 2007, p.58).

Dans un sens analogue, la consonne qui précède la voyelle, a un impact sur la voyelle même, si cette dernière est aiguë et précédée par une consonne aiguë, elle reste aiguë, mais si elle est précédée par une consonne grave elle sera moins aiguë.

Donc pour un apprenant prononce une voyelle moins aiguë au lieu d'une voyelle aiguë, à cause d'une consonne grave, pour la correction l'enseignant doit changer l'entourage consonantique de la voyelle aiguë, il fait une chaîne pour rapprocher petit à petit à prononcer le son visé, en commençant par une consonne aiguë (comme le [s]), puis il doit changer les consonnes de moins en moins aiguë jusqu'à arriver à la consonne grave.

5.9. Le découpage syllabique régressif/progressif :

Ce moyen est utilisé pour corriger les erreurs d'accentuation, et du rythme, il consiste en première étape à diviser la phrase en syllabes, après ces derniers vont être prononcés en commençant seulement par la 1^{ère} syllabe, puis la 1^{ère} et la 2^{ème} syllabe, ensuite la 1^{ère}, la 2^{ème} et la 3^{ème} syllabe, et ainsi de suite jusqu'à la dernière syllabe dans la chaîne parlée, ce découpage est appelé progressif.

Nous pouvons commencer aussi par la dernière syllabe vers la 1^{ère}, dans ce cas-là le découpage est appelé régressif

5.10. La gestuelle du corps :

« Un stimulus sonore le plus souvent associé à des mouvements corporels facilitant que l'élève peut imiter s'il le souhaite » (Billière, 2002 : 46, cité par Julien Parlant)

Ce moyen est utilisé quand l'apprenant assimile mal les sons inconnus pour lui, par conséquent il les prononce mal, l'enseignant peut faire intervenir le corps, à travers la prononciation du son en faisant un geste par les mains. Ces gestuelles permettent à l'apprenant de distinguer les sons, la correcte réalisation de ce moyen exige la maîtrise du codage (le codage par lequel l'apprenant comprend tel geste signifie tel son) pour faciliter la tâche de correction à l'enseignant.

5.11. Les couleurs :

Ce moyen consiste l'association d'une couleur avec un son. Caleb Gattegno (1989) adapté cette méthode pour enseigner la lecture aux apprenants, dans la « *méthode par le silence* ».

Le choix des couleurs est laissé à l'enseignant et leurs apprenants pour les faire motivés

5.12. Le jeu théâtral :

C'est le moyen le plus adéquate pour les apprenants qui s'ennuient lors d'une séance de phonétique, car il les permet d'apprendre la prononciation en jouant un rôle d'un personnage donné, en amusant, et pour atteindre cet objectif facilement il faut que l'enseignant prend en considération la mise en scène, c'est-à-dire quand l'apprenant joue des différents styles, il va s'exprimer en multiple phrases qui expriment le cas, les sentiments du personnage qu'il doit les montrer, de cette façon sa prononciation va se corriger, notamment cela va travailler l'intonation, le rythme, l'accentuation et tous les éléments prosodiques chez lui.

« Méthode verbo-tonale et pratique théâtrale Nous voudrions affirmer ici une thèse, qui demande à être vérifiée expérimentalement, mais qui dessine des perspectives théoriques importantes : la corporéité théâtrale, que l'apprenant est invité à extérioriser sans retenue, est un mode sémiotique facilitant la découverte et l'appropriation des schèmes intonatifs et rythmiques. » (Beck, 2000 : 259 cité par Julien Parlant). D'après cette citation, nous pouvons dire que le moyen du jeu théâtral est lié fondamentalement à la méthode

Verbo-tonal, autant que la méthode qui adopte l'intervention corporelle lors de l'enseignement de la prononciation.

Conclusion :

A la fin de ce chapitre, nous affirmons qu'une correction phonétique est essentielle dans une classe de langue étrangère, et c'est grâce à l'enseignant que l'apprenant pourra avoir une connaissance nécessaire à une bonne pratique de cette discipline.

Aujourd'hui et à travers la connaissance des phénomènes articulatoires et acoustiques des apprenants auxquels ils sont liés, nous avons la possibilité de les aider à améliorer leur audition et leur prononciation du français.

L'enseignant ne doit pas imposer une seule méthode, ou un seul procédé pour corriger la prononciation des apprenants. Selon la catégorie des fautes, il peut recourir soit à la méthode articulatoire, soit à celle des oppositions phonologiques, soit à la méthode verbo-tonale. Ainsi tantôt l'explication du lieu et du mode articulatoire des phonèmes est nécessaire, tantôt on devrait faire appel à la prononciation nuancée ou à l'entourage favorable.

Partie II : Cadrage pratique de l'étude

Introduction :

Dans la partie précédente, nous avons expliqué le cadre théorique de notre mémoire, dans lequel nous avons présenté les définitions de l'ensemble des connaissances sur lesquelles se focalise notre travail de recherche, nous avons expliqué tout ce qui concerne le vocabulaire de la phonétique en tant que domaine de notre étude, puis une présentation des méthodes de corrections phonétique en tant qu'objet d'étude de notre mémoire, dont le but est d'éviter toute ambiguïté pour faciliter aux lecteurs l'accès de la compréhension de notre travail.

Dans cette partie, nous présenterons l'aspect empirique qui suit le cadre théorique et qui contient principalement deux centres d'intérêt. D'abord, nous présenterons le déroulement de questionnaire tout en citant son contexte, et après le recueil des données et de résultats, nous les analyserons et les interpréterons, puis nous allons présenter une description de l'expérimentation, donc nous allons développer ce cadre pratique en deux chapitres :

Un premier chapitre, où nous optons pour un questionnaire destiné aux enseignants de la 2AM de la wilaya d'El-Oued diffusé par internet à travers l'option de Google Formes, dans le but de découvrir les lacunes de prononciation chez les apprenants de cette région, afin de savoir construire l'expérimentation qui nous mènera aux résultats visés.

Un deuxième chapitre sera consacré à l'explication et la description en détail de l'expérimentation, dans lequel nous citerons la démarche suivie, aussi nous allons justifier le choix des méthodes de correction phonétiques pour la remédiation des lacunes de prononciation des apprenants de cette région, tout en basant sur les réponses résultant du questionnaire. Vu que nous n'avons pas fait une expérimentation sur terrain à cause de la pandémie de Covid-19, donc nous n'aurons pas des résultats à analyser, au lieu de tout cela nous allons donner des prévisions de résultats selon les activités de correction phonétique que nous avons préparées selon les lacunes détectées.

Chapitre III :
Présentation du
questionnaire

1. La justification du choix du questionnaire comme outil de recherche :

Afin que notre recherche soit bien structurée, et bâtie sur des témoignages réels des enseignants concernés par notre problématique de départ, qui présente un problème qui peut les rencontrer au cours de leur processus d'enseignement de FLE, celui des lacunes de la prononciation chez leurs apprenants, et plus précisément les apprenants de la 2^{ème} A.M .

Nous avons veillé à mettre à leur porté un questionnaire qui contient des questions présentées sous formes d'une suite ordonnée et logique, ainsi nous avons posé des questions multiples, claires et qui touchent notre problématique énoncée au début.

Le questionnaire était destiné et distribué auprès des enseignants de français au niveau moyen de la wilaya d'EL Oued (notre région), spécialement qui ont enseigné la 2^{ème} A.M, dans le but de les interroger sur cette catégorie des apprenants.

Ce questionnaire est constitué de 16 questions, ordonnées sous la forme suivante :

La première partie de notre questionnaire (de la 1^{ère} à la 3^{ème} question) était consacrée à l'identification des interrogés, en ce qui concerne l'âge, le sexe et le nombre des années de travail, qui reflète leur carrière et leur expérience.

La deuxième partite, (la 4^{ème} et la 5^{ème} question), était à l'égard du niveau de leurs apprenants en français en général et leur niveau de prononciation en particulier, nous avons ajouté une question pour valider ou infirmer l'importance de la prononciation.

Pour la troisième partie,(de la 6^{ème} à la 8^{ème} question) nous avons essayé d'aller plus loin, et approfondir pour se rapprocher à notre objectif visé par notre questionnaire, à travers des questions relatives aux lacunes de la prononciation chez leurs apprenants. (Afin de les identifier, les préciser, et aussi pour savoir leurs causes.)

La quatrième partie (de la 9^{ème} à la 12^{ème} question) était pour savoir si le programme scolaire du 2^{ème} A.M donne une importance à la phonétique et l'enseignement de la prononciation ou non.

La cinquième partie (de la 13^{ème} à la 15^{ème} question), était sur les méthodes de correction phonétique dans la situation d'enseignement de FLE.

Enfin une question sur leurs propositions pour la correction phonétique et la remédiation de ces lacunes.

2. Description du questionnaire :

En vue d'obtenir des informations utiles et diversifiées, nous avons vu que notre questionnaire doit comporter des questions multiples et variées, cependant nous avons mis six questions fermées, sept questions semi-ouvertes, ainsi les enseignants peuvent justifier ou expliquer leurs réponses, en outre trois questions ouvertes, afin qu'ils puissent donner leurs avis/ propositions.

Dans le passage suivant nous allons justifier le choix des questions de notre questionnaire :

Question 1 : était pour savoir l'âge des témoins (les enseignants).

Question 2 : était pour savoir le genre des enseignants interrogés.

Question 3 : Pour savoir les années de travail des témoins.

Question 4 : En vue de savoir le niveau des apprenants de la 2^{ème} A.M de cette région en français généralement.

Question 5 : Dans le but de savoir si la prononciation est importante pour cette catégorie des apprenants.

Question 6 : Pour savoir si ce problème existe chez leurs apprenants, afin de savoir si ce problème est omniprésent dans cette région, aussi pour préciser quelles erreurs de prononciation commises par les apprenants afin de choisir la méthode de correction phonétique la plus convenable pour les corriger.

Question 7 : Cette question nous aide à savoir et préciser les causes et les origines de ce problème dans cette région précisément.

Question 8 : Cette question a pour objectif de savoir si les enseignants sont intéressés par la remédiation et la correction de lacunes de leurs apprenants.

Question 9 : cette question porte sur l'intérêt donné à la phonétique par le programme scolaire, elle nous aide à savoir si la phonétique est prise en considération comme les autres disciplines (la conjugaison, la grammaire, l'orthographe et le vocabulaire) ou non.

Question 10 : C'est pour identifier et préciser dans quelles séances la phonétique peut être enseignée.

Question 11 : C'est pour connaître si la correction phonétique est suffisamment prise en conscience ou non.

Question 12 : Cette question a pour but de confirmer leurs réponses précédentes, et pour savoir à quel point le programme scolaire (de la 2^{ème} A.M) donne une importance à la correction de la prononciation.

Question 13 : Cette question nous aide à savoir si les enseignants sont conscients aux difficultés de la prononciation chez leurs apprenants, et s'ils peuvent corriger ces lacunes même si le programme est chargé (exemple : les points de langue).

Question 14 : Cette question nous permet de vérifier si les enseignants connaissent les méthodes de correction phonétique ou non.

Question 15 : Pour confirmer leurs réponses, et vérifier la mise en œuvre de ces méthodes lors de leurs procédés d'enseignement de FLE en classe.

Question 16 : pour en savoir plus sur leurs opinions concernant les solutions qui peuvent résoudre ce problème, ainsi de savoir leurs propositions.

3. Analyse du questionnaire :

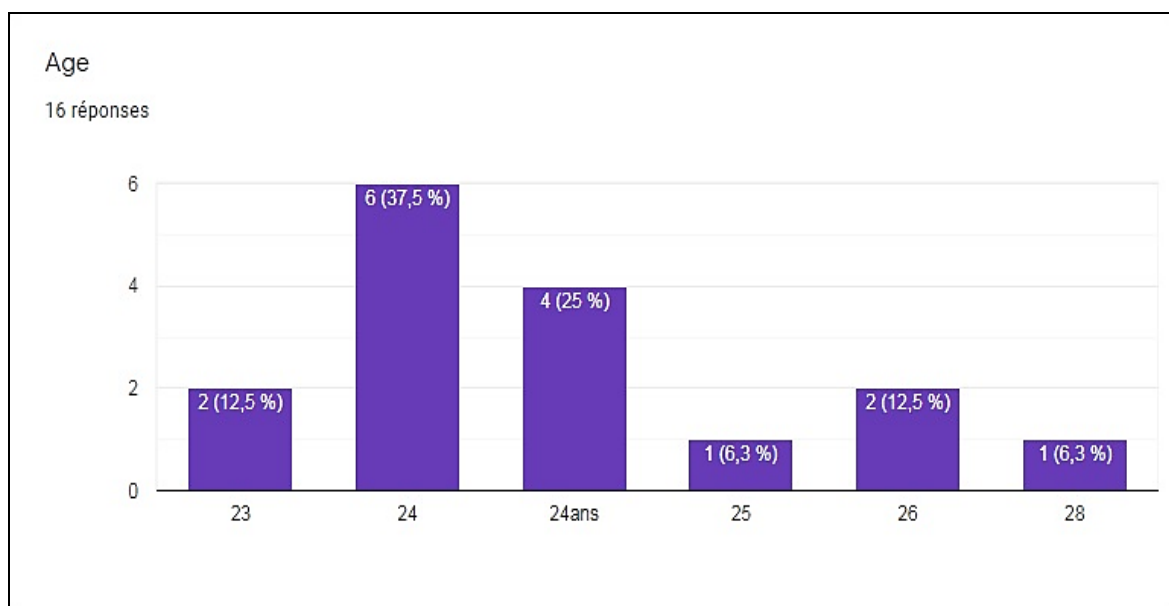
Dans cette partie de notre étude, nous présenterons les données et les résultats recueils par notre questionnaire, en les représentant sous forme de graphes qui comportent des statistiques relatives aux réponses de notre public visé (les enseignants de la 2^{ème} A.M).donc nous allons les analyser , puis commenter, pour obtenir les informations nécessaires sur lesquelles nous allons baser pour construire la deuxième partie de notre cadre pratique, et aussi pour pouvoir atteindre l'objectif de notre étude d'une façon académique et scientifique.

Notre première question porte sur l'âge des enseignants :

Tableau 01 : la représentation de l'âge des enseignants.

Age	Nombre
23	2
24	10
25	1
26	2
28	1
Total	16

Figure 01 : le schéma représentant de l'âge des enseignants concernés par le questionnaire



Commentaire de la 1^{ère} question :

Le nombre total des enseignants qui ont répondu à notre questionnaire est 19, seul 16 parmi eux qui ont répondu à cette question, leur âge varie de 23 ans à 28 ans.

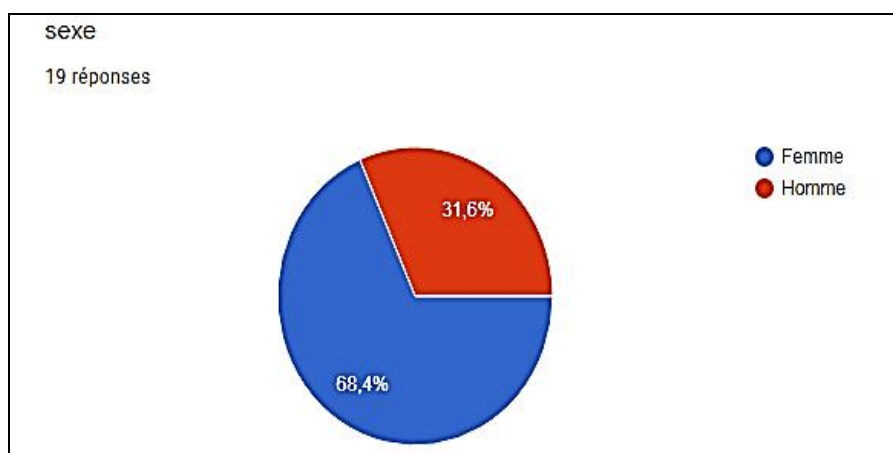
Les enseignants à l'âge de 23 ans représentent 12.5%, et ceux de l'âge de 24 ans représentent la majorité, d'un pourcentage de 37.5%, un seul enseignant pour l'âge de 25 ans et de 28ans, ils partagent le même pourcentage (6.3%), et enfin les enseignants à l'âge de 26 ans représentent 12.5% , nous constatons que l'âge de tous les enseignants interrogés ont moins de 30ans.

Notre deuxième question était sur le genre (femme/homme) :

Tableau 02 : la représentation du genre et du nombre des enseignants.

Genre (sexe)	Nombre :
Femme	13
Homme	6
Total	19

Figure 02 : le genre et le nombre des enseignants



Commentaire de la 2^{ème} question :

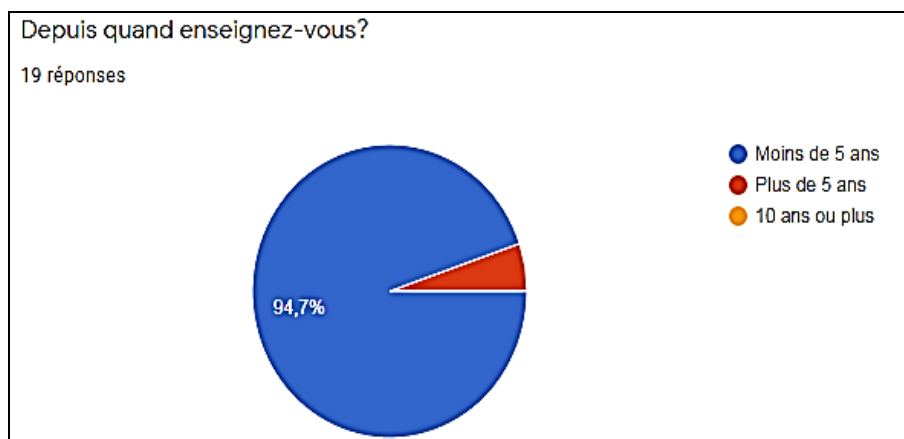
Nous constatons que le nombre des femmes est élevé par rapport aux hommes, elles représentent 68.4 % ce qui en fait la majorité des enseignants interrogés, tandis que les hommes représentent 31.6% ce qui en fait dans la deuxième classe.

La troisième question a pour but de savoir le nombre des années de travail des enseignants :

Tableau 03 : la carrière des enseignants.

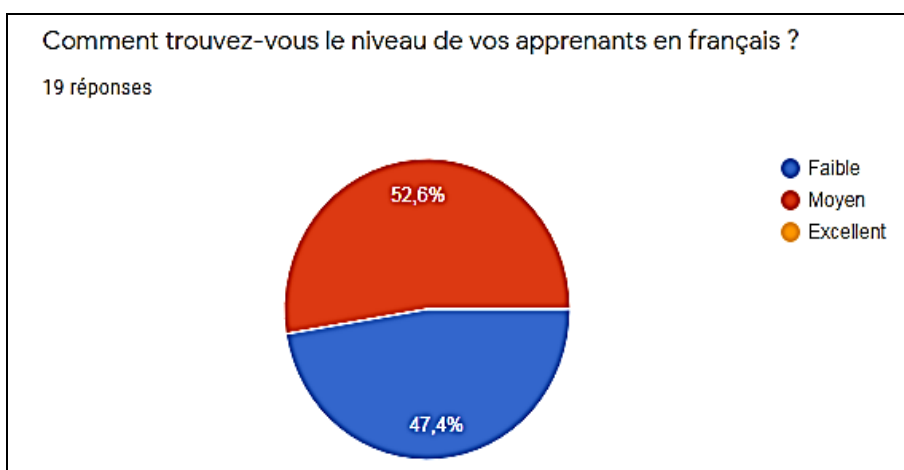
Nombre des années d'enseignement	Nombre
Moins de 5 ans	18
Plus de 5 ans	1
10 ans ou plus	0
Total	19

:

Figure 03 : les années de travail des enseignants (public du questionnaire)**Commentaire de la 3^{ème} question :**

Tous les enseignants ont répondu à cette question, dont la majorité du pourcentage de 94.7% ont une carrière d'enseignement moins de 5 ans, ce qui en fait des enseignants de la 2^{ème} génération, 5.3 % ont plus de 5 ans de travail, personne n'a enseigné plus de 10 ans entre eux.

La quatrième question était concernant le niveau des apprenants en français généralement :

Figure 04 : le niveau des apprenants de la 2^{ème} A.M en français (région d'El Oued)**Commentaire de la 4^{ème} question :**

Tous les enseignants ont répondu à cette question, la majorité qui constitue 52.6% ont confirmé que le niveau des apprenants globalement en français est faible, et le reste qui

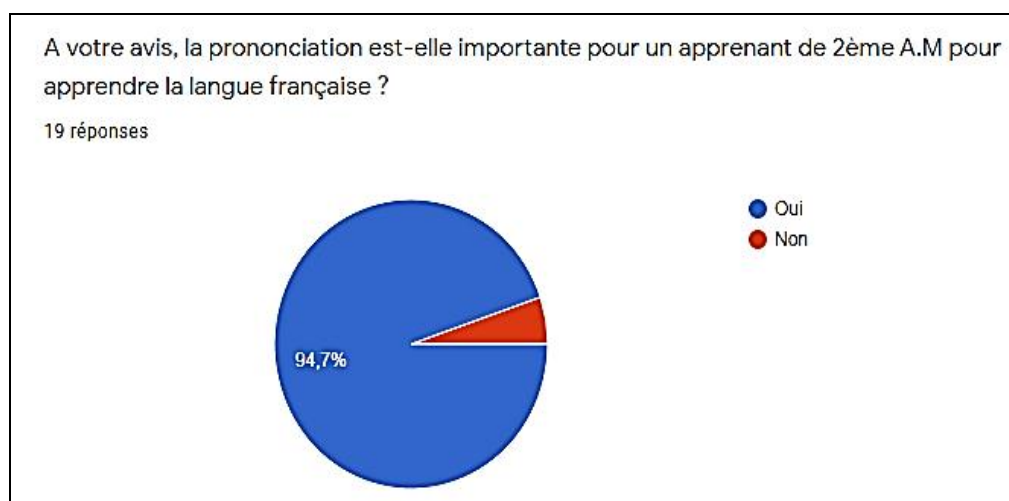
représente 47.4% ont dit qu'il est moyen, de cette façon personne n'a confirmé que le niveau est excellent.

La cinquième question est semi-ouverte, porte sur l'importance de la prononciation de français pour un élève de 2^{ème} A.M :

Pourquoi ? :

Pour la deuxième partie de cette question semi-ouverte, seul 16 parmi eux qui ont justifié leurs réponses, dont la majorité a considéré la prononciation comme la base de tout apprentissage d'une langue étrangère et notamment la langue française, et elle est nécessaire pour bien maîtriser la langue, aussi elle donne une confiance à l'apprenant de 2^{ème} A.M en soit même, elle l'aide aussi pour lire sans complexe.

Figure 05 : La représentation des avis des enseignants sur l'importance de la prononciation.



Commentaire de la 5^{ème} question :

La majorité des enseignants d'un pourcentage de 94.7% ont confirmé que la prononciation est importante pour leurs apprenants, tandis que les autres (5.3%) ont dit qu'elle n'est pas importante.

La sixième question est semi-ouverte, afin de vérifier si les apprenants commettent des lacunes de prononciation, et pour identifier ces lacunes :

Lesquelles ? :

Les enseignants qui ont répondu positivement, ils ont identifié les erreurs et les lacunes fréquemment commises par leurs apprenants, selon eux elles se manifestent dans les voyelles orales « i » au lieu de « u » c'est-à-dire le phonème [i] au lieu de [y], aussi la voyelle « é » au lieu de « e » c'est-à-dire [e] au lieu de [ə], les voyelles nasales « on », « an », « en », « in », « un »,... c'est-à-dire les phonèmes [ɔ̃], [ɑ̃], [œ̃], [ɛ̃].

Concernant les consonnes, ils ont déclaré que la majorité des apprenants soit confondent entre le [b] et le [p] soit ils prononcent le [b] a la place de [p], aussi le [f] au lieu d'articuler le [v].

Figure 06 : la commission des erreurs de prononciation de la part des apprenants de FLE.



Commentaire de la 6^{ème} question :

Les enseignants avec 84.2% ont confirmé que leurs apprenants ont des lacunes de prononciation de la langue française, cependant le reste avec 15.8% a dit qu'elle n'est pas assez importante pour un apprenant de 2^{ème} A.M.

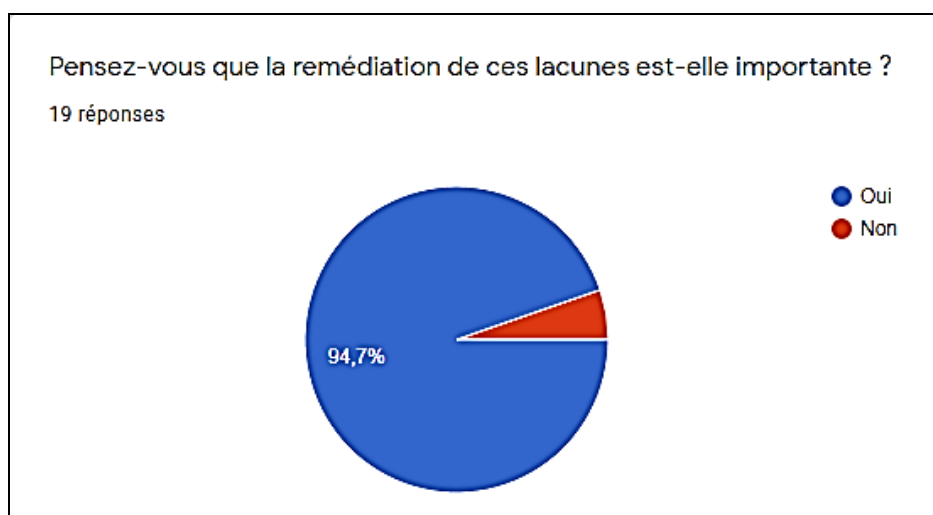
La septième question porte sur les causes d'origine de ce problème :

Commentaire de la 7^{ème} question :

La plupart des réponses étaient semblables, tous les enseignants ont convenu que les raisons fondamentales de ce phénomène dans un premier lieu est l'impact du milieu soufi sur l'apprentissage de FLE, car la majorité des habitants de la wilaya d'El Oued n'utilisent pas la langue française dans leurs vie quotidienne, donc les apprenants n'écoutent pas cette langue, puis vient la malformation des apprenants au primaire, dès la 3^{ème} A.P en tant que la première année d'apprentissage de FLE, puis vient le manque de motivation, et l'absence de la lecture.

La huitième question est fermée, elle porte sur l'importance de la remédiation des erreurs de prononciation :

Figure 08: l'importance de la remédiation des lacunes.

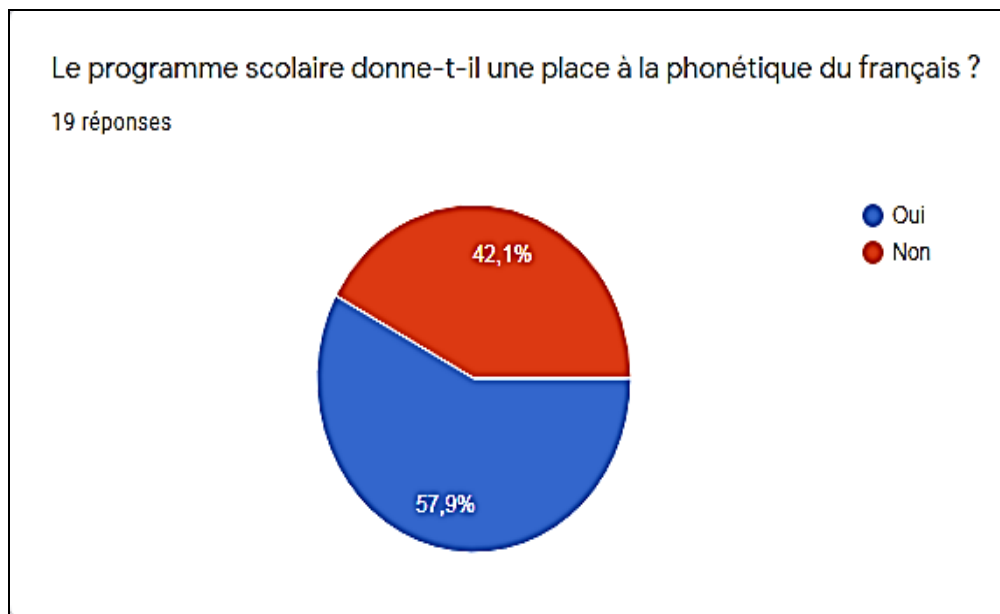


Commentaire de la 8^{ème} question :

La majorité avec 94.7 % a déclaré qu'elle est nécessaire et importante, de cette manière ils ont confirmé qu'il faut travailler la prononciation des phonèmes que l'élève n'arrive pas à prononcer, les restes avec 5.3% ont répondu négativement.

La neuvième question est sur la place de la phonétique dans le programme scolaire de cette année d'enseignement moyen :

Figure 9 : la place de la phonétique du français à la programme scolaire.



Commentaire de la 9^{ème} question :

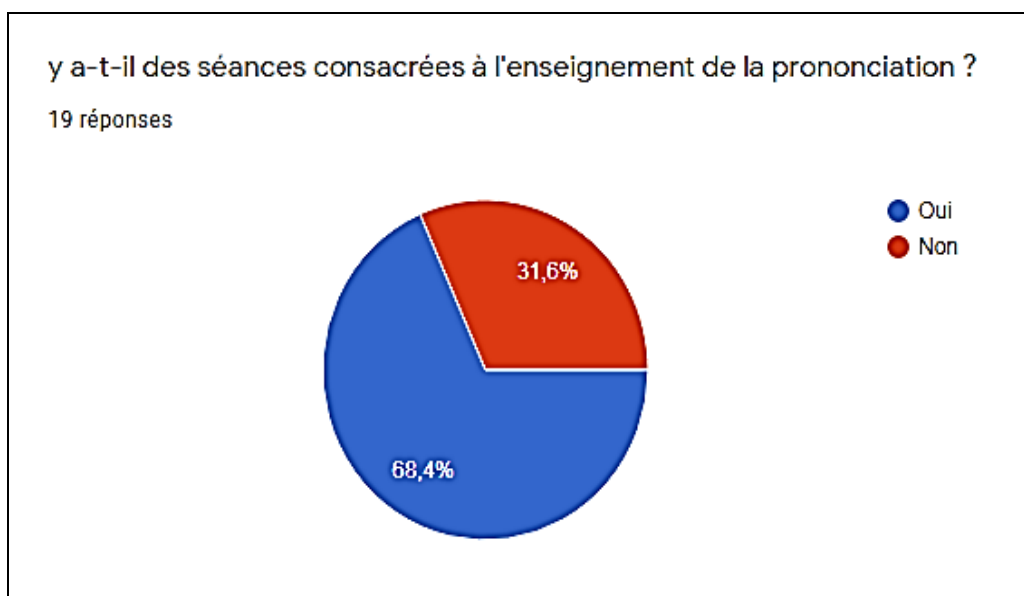
La majorité d'un pourcentage de 57.9% ont répondu « oui », dans un sens analogue, le programme scolaire s'intéresse à la phonétique, tandis que les restes avec 42.1% ont répondu négativement, nous remarquons finalement que le programme scolaire ne donne pas une place à la phonétique.

La dixième question est semi-ouverte, elle était concernant les séances consacrées à l'enseignement de la prononciation dans ce programme :

Pour mieux comprendre nous avons ajouté une question pour identifier ces séances.

Lesquelles ? :

Tous les enseignants qui ont répondu positivement à cette question, ont considéré les séances de la lecture entraînement et celle de la production orale comme des séances où ils peuvent de temps en temps faire apprendre la correcte prononciation aux apprenants.

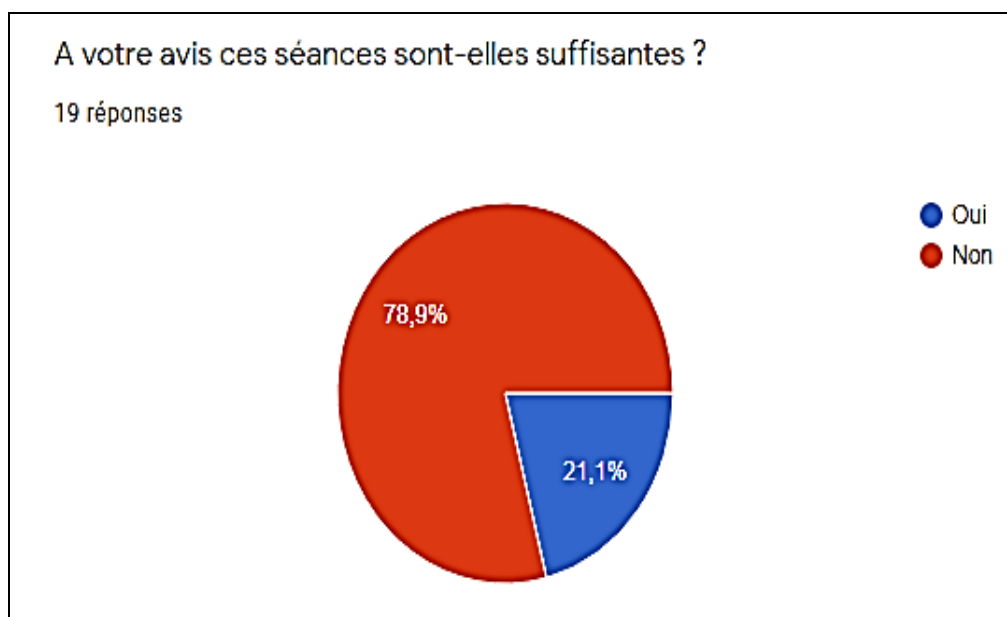
Figure 10 : les séances consacrées à l'enseignement de la prononciation**Commentaire de la 10^{ème} question :**

Les enseignants qui ont dit qu'il y a des séances consacrées à l'enseignement présente la majorité, avec 68.4%, seul 31.6% entre eux qui ont dit « non ».

La 11^{ème} question est semi-ouverte, porte sur l'efficacité de ces séances pour la correction phonétique .:

Pourquoi ? :

Seul 13 enseignants sur 19 qui ont justifié leurs réponses, la majorité voient que ces séances ne sont pas suffisantes, car elles ont d'autres objectifs tel que (le vocabulaire, la grammaire, etc.), selon eux l'enseignement de la prononciation exige une séance (1h complète) consacrée à la correction phonétique pour que le temps soit suffisant, des autres parmi eux, trouvent que la cause est le manque de la stratégie efficace qui permet à l'enseignant de corriger la prononciation de ses apprenants même si ces séances sont chargées.

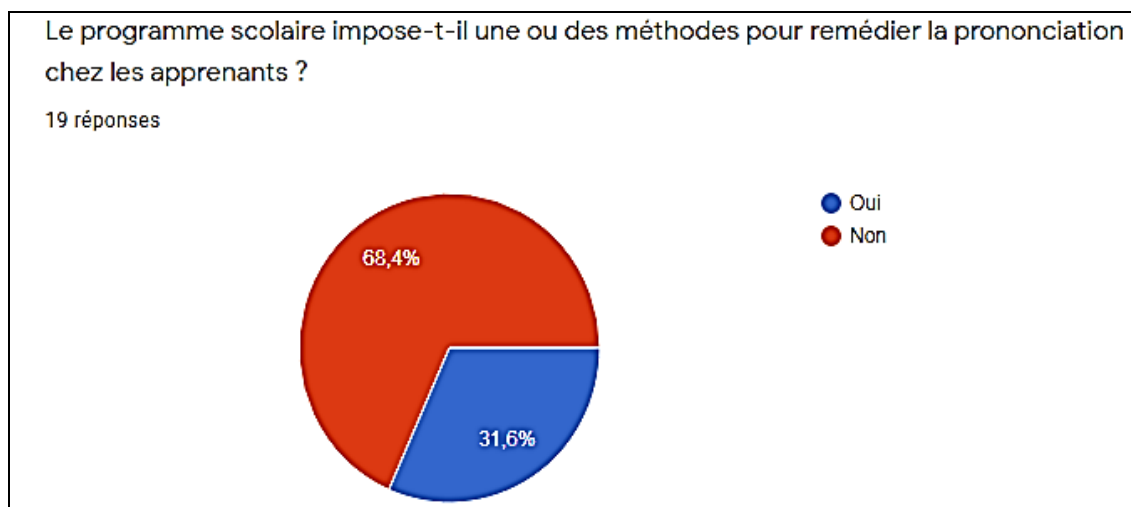
Figure 11 : l'efficacité des séances**Commentaire de la 11^{ème} question :**

Tous les enseignants ont répondu à cette question fermée, dont 78.9 %entre eux ont confirmé que les séances où ils peuvent corriger la prononciation de leurs élèves ne sont pas assez suffisantes, tandis que les autres enseignants avec 21.1% voient qu'elles sont suffisantes pour enseigner la prononciation .

La douzième question est pour découvrir les méthodes adaptées pour remédier la prononciation par le programme scolaire :

Lesquelles ? :

Nous avons reçu trois réponses uniquement, et les trois voient que la méthode adapté peut être la lecture, mais ils ont déclaré que cela n'est pas assez suffisant.

Figure 12 : l'adaptation des méthodes de correction phonétique par le programme scolaire.**Commentaire de la 12^{ème} question :**

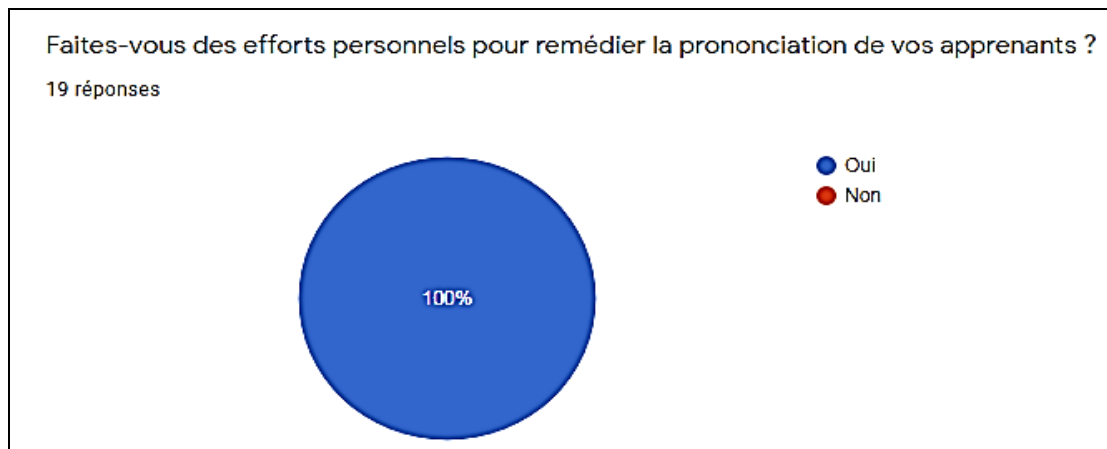
Les enseignants qui présentent la majorité avec 68.4%, nous ont informé qu'il n'y a pas des méthodes de correction phonétique imposés par le programme de la 2^{ème} A.M, tandis que les autres avec 31.6% ont répondu « oui ».

La treizième question consiste aux efforts fournis de la part des enseignants auprès des élèves pour une prononciation saine :

Expliquez :

Nous avons demandé aux enseignants d'expliquer la façon par laquelle ils essaient de corriger la prononciation des apprenants, la plupart choisissent la lecture, certains d'eux utilisent les ardoises, tandis que d'autres adoptent la répétition.

Figure 13 : les efforts personnels des enseignants pour remédier les lacunes de la prononciation des apprenants.

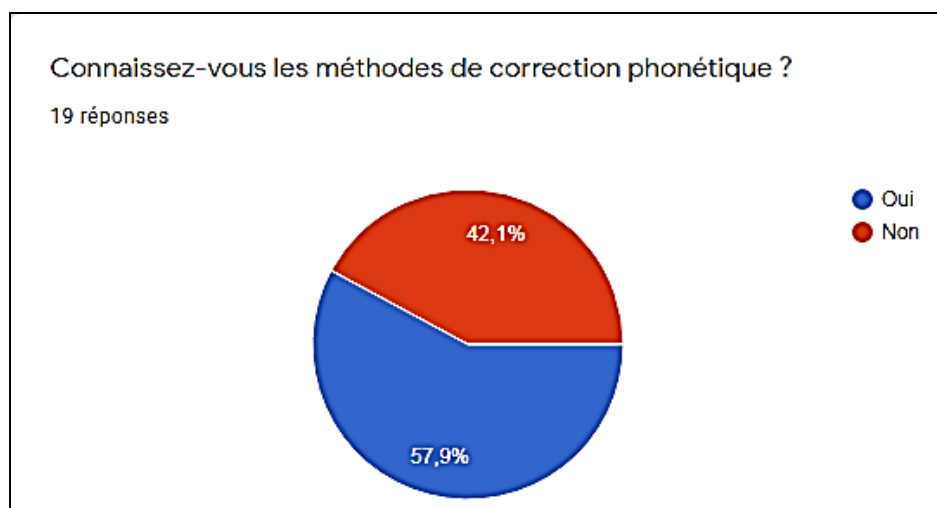


Commentaire de la 13^{ème} question :

Tous les enseignants avec 100 % font des efforts personnels pour corriger la prononciation des élèves.

La 14^{ème} question est semi-ouverte porte sur la connaissance des enseignants sur les méthodes de correction phonétique :

Figure 14 : la connaissance des enseignants sur les méthodes de correction de phonétique.



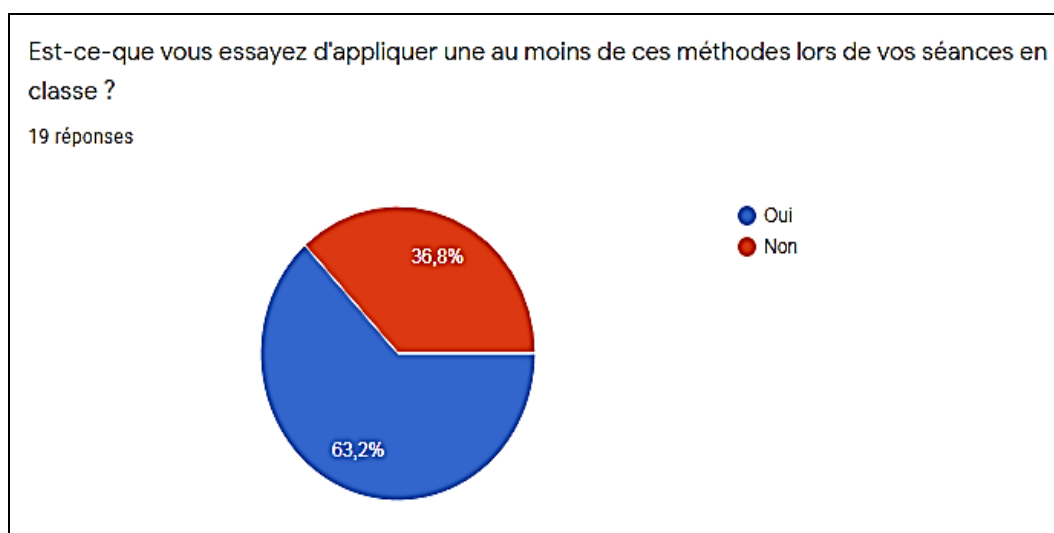
Commentaire de la 14^{ème} question :

57.9 % des enseignants ont répondu « oui » qu'ils connaissent les méthodes de correction phonétique, les autres avec 42.1% ont dit qu'ils ne les connaissent pas.

il est évidemment clair qu'un seul enseignant parmi eux qui connaît vraiment les méthodes de correction phonétique, il a cité la méthode articulatoire et la méthode verbo-tonale, ce qui fait les enseignants qui ont répondu positivement à la question précédente ne connaissent pas les méthodes de correction phonétique que nous visons dans notre recherche, mais il considère la répétition comme des méthodes pour remédier la prononciation.

La 15^{ème} question porte sur la mise en œuvre des méthodes de correction phonétique par les enseignants en classe :

Figure 15 : l'application des méthodes de correction phonétique en classe.

**Commentaire de la 15^{ème} question :**

La majorité a répondu « oui » avec 63.2%, mais à travers les réponses précédentes nous constatons que la majorité d'eux ne vise pas les méthodes de correction qui sont l'objet d'étude de notre recherche, mais d'autre moyen comme la répétition, le reste avec 36.8% a répondu négativement.

La 16^{ème} question est pour savoir les propositions des enseignants pour résoudre ce problème :

Commentaire de la 16^{ème} question :

D'après les réponses et les propositions recueillies, nous constatons que tous les enseignants voient qu'il est nécessaire que l'apprenant écoute la correcte prononciation de la langue française, en utilisant des vidéos, des enregistrements sonore, etc.

Certains entre eux voient que les méthodes de correction phonétique sont la solution adéquate pour résoudre ce problème, ils ont ajouté comme proposition que l'application de ces méthodes peut être pendant la séance de la lecture entraînement.

4. Interprétation générale :

Jusqu'à cette étape nous avons commenté toutes les réponses des enseignants accueillies par le questionnaire que nous avons distribué, maintenant nous allons les analyser en commençant par les réponses des questions introductives, jusqu'à la dernière question.

Tout d'abord, nous constatons que l'âge de tous les enseignants interrogés ont moins de 30ans, en outre le nombre des enseignants femmes est plus que celui des hommes, mais ils ont tous confirmé que la prononciation est importante pour les apprenants, ils ont confirmé aussi que le niveau des élèves en français est faible en général, et que la plupart des apprenants commettent des erreurs de prononciation, dont ils se manifestent dans les voyelles nasales, les voyelles orales « u » et « e », et les consonnes « p » et « v », cela veut dire que tous les enseignants ne tiennent pas compte aux éléments prosodique (les suprasegmentaux) comme le rythme, l'accent et l'intonation, c'est-à-dire le problème de prononciation qui les rencontre fréquemment et d'une façon remarquable est l'articulation des phonème (les segmentaux) cités précédemment.

Après avoir collecté les témoignages des enseignants résultants, nous avons compris que le programme scolaire de la 2^{ème} A.M ne donne pas une grande place à la phonétique, donc il ne propose (ni impose) aucune méthodes pour corriger la prononciation aux apprenants.

Nous avons remarqué que presque tous les enseignants ne connaissent pas les méthodes de correction phonétique, ce qui en fait n'appliquent aucune méthode, mais cela

ne signifie pas qu'ils s'en fous de la prononciation erronée de leurs apprenants car ils font toujours des efforts personnels pour les remédier.

Selon les enseignants, il vaut mieux qu'on intensifie les séances de phonétique (au moins une séance par séquence dans le programme scolaire), car pour régler ce problème, il faut consacrer toute une séance spécialement à l'enseignement et l'apprentissage de la prononciation, non pas les faire implicitement dans les autres séances.

Chapitre IV :
Le déroulement de
l'expérimentation
Présentation du
questionnaire

Introduction :

Dans notre mémoire, nous avons dû opter pour l'expérimentation comme technique directe d'investigation car elle représente l'outil idéal permettant la vérification de la véracité du rapport de causalité supposé au départ entre les méthodes de correction phonétique et leur rentabilité sur l'articulation des phonèmes erronés.

L'expérimentation constitue *«une technique directe d'investigation scientifique utilisée généralement auprès d'individus dans le cadre d'une expérience menée de façon directive, qui permet un prélèvement quantitatif en vue d'expliquer et de prédire statistiquement des phénomènes [...]on emploie [l'expérimentation] toutefois quand on veut faire une analyse de cause à effet, car l'expérimentation permet d'examiner l'effet d'une variable indépendante sur la variable dépendante ou, plus concrètement, la réaction de l'individu à un stimulus »* (Angers, 1997, p 152).

Dans notre étude nous voulions adopter une expérimentation précédée par une évaluation diagnostique afin d'être honnêtes au maximum dans notre expérience, d'être neutres à propos de notre pratique, de garantir la fiabilité des résultats ce qui nous éloigne de la subjectivité. Car, cet outil d'investigation nous aurait permis de tester concrètement l'efficacité des méthodes de correction phonétique en français oral et nous mené à atteindre les objectifs de notre recherche.

Mais à cause des circonstances actuelles de la pandémie de COVID-19 que vivent notre pays et le monde entier, et avec ce confinement sanitaire imposé par l'état afin d'éviter la propagation du virus, toutes les écoles ont été fermées dès le 12/03/2020, chose qui nous a arrêtées et empêchées de faire notre expérimentation qui a été programmée pour le mois d'Avril 2020 dans l'école d'enseignement moyen choisie.

1. Le cadre de l'expérimentation :

Toute recherche a un espace de déroulement de l'aspect empirique qui la caractérise par rapport aux travaux antérieurs qui ont été effectués dans le même domaine. Dans notre travail, nous aurions choisi le CEM DHIFALLAH Ahmed situé à la commune d'El-Oued (willaya d'El-Oued) comme cadre expérimental de notre travail car ce dernier s'ancre dans le champ de la didactique de français langue étrangère (FLE), notre expérience aurait lieu dans les classes de la 2^{ème} A.M.

Nous avons choisi ce niveau d'enseignement moyen comme cadre de notre expérimentation car d'un côté, nous trouvons que le contenu de son programme scolaire est motivant et amusant pour les apprenants (les récits imaginaires : contes, fables, légendes), d'autre côté, dans la 2^{ème} A.M, on attend de l'apprenant de réciter à l'oral des poèmes (les fables écrites sous forme de poésie), et raconter et lire de courts récits, et pour réussir à cela, l'apprenant doit être capable de prononcer correctement tous les phonèmes de la langue française. Il comprend donc l'importance donnée à la bonne articulation des lettres, au moins, il peut corriger au maximum sa prononciation erronée.

2. Description du corpus, de l'échantillon et du contexte de l'expérimentation :

A l'égard de la réalisation de notre expérimentation, nous aurions choisi un groupe d'élèves de 2^{ème} A.M ayant des lacunes de prononciation de la langue française, en se mettant d'accord avec la directrice de l'établissement et les enseignants de ces classes. En ce qui concerne les horaires de l'application de notre expérience, nous aurions choisi les séances de rattrapage (normalement c'était chaque mercredi de 16h à 17h). Pour réaliser nos objectifs, nous avons besoins de dix séances d'application, dans chaque séance nous visons de remédier l'articulation d'un phonème ou une opposition proportionnelle avec des activités pédagogiques préparées selon les résultats obtenus par le questionnaire diagnostique fait au lieu d'une évaluation diagnostique de la prononciation des élèves.

3. Le choix des méthodes de correction phonétique :

Après avoir analysé les témoignages fournis par les enseignants, nous constatons que les apprenants articulent mal les phonèmes étrangers à leur langue maternelle (la langue arabe), et ils confondent entre les phonèmes des oppositions proportionnelles.

Pour les apprenants qui n'arrivent pas à prononcer des phonèmes non transférables à leur langue maternelle, la méthode de correction phonétique la plus adéquate à leur problème est la méthode articulatoire, car c'est la seule méthode qui se focalise sur le fonctionnement de l'appareil phonatoire, et le point exact d'articulation des phonèmes, elle nécessite de connaître les caractéristiques des sons pour pouvoir les prononcer. Donc nous avons choisi de l'adopter, et pour développer encore leur articulation, nous avons trouvé qu'il est important de lier la prononciation avec la compréhension du contenu prononcé, donc nous avons choisi d'utiliser la méthode des oppositions phonologiques. Et afin d'aller plus loin dans la remédiation des éléments suprasegmentaux (l'accent, le rythme et l'intonation) nous avons choisi de suivre la méthode verbo-tonal.

4. Le déroulement des séances de remédiation phonétique :

Nous avons défini la méthode articulatoire dans le deuxième chapitre du cadre théorique de notre mémoire, donc nous savons maintenant le principe de cette méthode, qui se présente dans la description des caractéristiques articulatoires de chaque phonème, car c'est la manière la plus utile pour faire connaître la correcte articulation des phonèmes que les apprenants confondent.

Grâce à cette méthode nous corrigerons la confusion entre les phonèmes d'opposition proportionnelle qui sont : consonnes [p]/ [b] et [f]/ [v], les voyelles orales [y]/ [i] et [e]/ [ə], les voyelles nasales [ã], [õ], [ẽ], [œ] et les semi-voyelles nasales.

Pour les consonnes binaires [p]/ [b], nous devons expliquer la différence entre ces deux phonèmes est que le [b] est une consonne sonore tandis que le [p] est une consonne sourde, il faut montrer cette différence en les articulant, nous demandons aux apprenant de mettre la main sur le cou pour se sentir la vibration qui se produit quand on articule le phonème [b], qui n'existe pas pour le phonème [p], c'est la même chose pour les oppositions [f]/ [v], c'est-à-dire il articule le phonème [v] en mettant la main sur le cou pour se sentir la vibration qui caractérise le son [v] du son [f].

Pour les voyelles orales [y]/ [i], nous travaillerons l'arrondissement des lèvres chez les apprenants, car la seule différence entre le binaire [y]/ [i] est que la voyelle [y] est arrondie (labiale) tandis que la voyelle [i] est étirée (non-labiale), en utilisant la technique de l'articulation de ces phonèmes avec des mouvements seulement sans aucune émission concrète de son, pour montrer l'avançade des lèvres pour le [y] qui n'existe pas pour le [i]

De la même façon il peut corriger la confusion entre le [e]/ [ə], donc il va montrer l'avancée des lèvres quand on articule [ə], qui n'existe pas pour le [e].

Concernant la nasalité, pour que nous puissions montrer la différence qui existe entre voyelle orale et voyelle nasale, nous devons expliquer la nasalité qui existe uniquement pour les voyelles nasales, cependant nous devons adopter la technique de fermer les trous du nez par les doigts en articulant une voyelle orale (ex : [ɔ]) puis une voyelle nasale (ex : [ɔ̃]), de cette manière l'apprenant va découvrir que le fait de boucher les trous du nez a influencé seulement sur les voyelles nasales et non pas sur les voyelles orales, ainsi qu'il va observer que l'air doit passer par la cavité nasale pour que le phonème nasal soit prononcer facilement. Les apprenants de cette région ont un problème d'articulation de la voyelle nasale finale dans le mot. En se basant sur cela, nous avons préparé des activités de remédiation qui ont pour objectif de leur faire apprendre la bonne articulation des voyelles nasales finales.

« Par exemple, toute une longue série de phonèmes consonantiques s'opposent sur la base du trait de sonorité (sourde ~ sonore) ; on dit que de telles oppositions sont proportionnelles [...] Considérons ces oppositions : p/b = t/d = k/g = f/v = s/z = ʃ/ʒ [...] On peut illustrer le phénomène des oppositions proportionnelles également dans le système des voyelles du français ; voyons d'abord l'opposition qui est basée sur le trait de nasalité (voyelle orale ~ nasale) : ([ε]/ [ẽ] = [ã]/[a] = [œ̃]/[œ] = [ɔ̃]/ [ɔ]) [...] une opposition proportionnelle basée sur le trait d'arrondissement labial (voyelle étirée ~ voyelle arrondie) : [i]/[y] = [e]/[ø] = [ɛ]/[œ] » (André THIBAUT, p1/2, Phonologie)

Selon cette citation, aussi la méthode des oppositions phonologiques peut remédier les lacunes visées par notre recherche, afin de régler radicalement ce problème, grâce à cette méthode nous relierons le son au sens (ex : **p**ont – **b**on/ **f**aire – **v**ert), ainsi l'apprenant comprend l'importance de la correcte articulation de phonème et le rôle sémantique qu'il joue, et découvrir que la confusion entre l'opposition proportionnelle peut changer complètement le sens du mot.

Pour une correction complète de la prononciation d'un apprenant de 2A.M qui est chargé de réciter des poèmes, et de jouer des fables, nous allons adopter la méthode verbo-tonal en tant que la méthode qui s'intéresse à la correction des éléments prosodiques, donc elle peut l'aider à prononcer correctement les expressions du personnage qu'il va jouer.

5. Le choix des textes supports :

Nous choisissons des textes et exemples du contenu du manuel scolaire de la 2AM. C'est à dire le lexique du monde merveilleux, celui des récits imaginaires (contes, fables, et légendes).

6. Activités de remédiation phonétique :

Dans l'annexe nous allons présenter les fiches pédagogiques, qui contiennent des activités préparées en suivant les principes de la méthode articulatoire, les principes de la méthode des oppositions phonologiques, puis la méthode verbo-tonal, comme modèle pour corriger et remédier la prononciation des élèves de la 2^{ème} A.M.

Grilles d'évaluations :

La méthode articulatoire (les premières activités)												
Les Consonnes	[p]/ [b]						[v]/ [f]					
	avant			après			avant			après		
critères apprenants	Bonne	mauvaise	confusion	Bonne	mauvaise	confusion	Bonne	mauvaise	confusion	Bonne	mauvaise	confusion
01												
02												
03												
04												
05												
06												
07												
08												
09												
10												
11												
12												
13												
14												
15												

16												
17												
18												
19												
20												
La méthode des oppositions phonologiques (les deuxièmes activités)												
Les Consonnes	[p]/ [b]						[v]/ [f]					
	avant			après			avant			après		
critères												
apprenants	Bonne	mauvaise	confusion	Bonne	mauvaise	confusion	Bonne	mauvaise	confusion	Bonne	mauvaise	confusion
01												
02												
03												
04												
05												
06												
07												
08												
09												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												
18												
19												
20												
La méthode articulatoire (les premières activités)												

Les voyelles Orales	[e]/ [ə]						[y]/ [i]					
	avant			après			avant			Après		
critères apprenants	Bonne	Mauvaise	confusion	Bonne	mauvaise	confusion	Bonne	mauvaise	confusion	Bonne	mauvaise	confusion
01												
02												
03												
04												
05												
06												
07												
08												
09												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												
18												
19												
20												

La méthode des oppositions phonologiques (les deuxièmes activités)												
Les voyelles orales	[e]/ [ə]						[y]/ [i]					
	avant			après			avant			après		
critères apprenants	Bonne	mauvaise	confusion	Bonne	mauvaise	confusion	Bonne	Mauvaise	confusion	Bonne	mauvaise	confusion
01												
02												
03												
04												
05												
06												
07												
08												
09												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												
18												
19												
20												

La méthode articulatoire (Fiches 5/6/7/8)																
Les voyelles nasales	[ã]				[õ]				[ẽ]				[œ]			
	avant		Après		avant		après		avant		après		avant		après	
critères apprenants	Bonne	mauvaise	Bonne	mauvaise	bonne	mauvaise	bonne	mauvaise	bonne	mauvaise	Bonne	mauvaise	bonne	mauvaise	bonne	mauvaise
01																
02																
03																
04																
05																
06																
07																
08																
09																
10																
11																
12																
13																
14																
15																
16																
17																
18																
19																
20																

critères	L'intonation					
	avant			après		
Prononciation apprenants	Bonne	moyenne	mauvaise	Bonne	moyenne	mauvaise
01						
02						
03						
04						
05						
06						
07						
08						
09						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						

Conclusion :

Il était censé de faire notre expérimentation sur terrain auprès des apprenants pour savoir aussi scientifiquement la rentabilité de l'application des méthodes de correction phonétique sur la qualité de leur prononciation, et pour pouvoir répondre à la problématique de départ de notre étude, mais malheureusement à cause de la pandémie de COVIDE-19, nous ne l'avons pas fait.

Malgré que l'expérience n'a pas été appliquée, et que nous n'avons pas des données à analyser, mais nous prévoyons que l'application des méthodes de correction phonétique peut améliorer et corriger les lacunes et les erreurs de la prononciation commises par les apprenants de cette région. Car en se basant sur notre étude théorique, nous trouvons que pour corriger la prononciation, il n'y a de guide par excellence que les méthodes de correction phonétique, notamment que les activités que nous avons préparées sont des exercices d'entraînement adaptés selon les principes de base de toutes ces méthodes.

Conclusion

Conclusion

Notre mémoire de fin d'étude intitulé « Les méthodes de correction phonétique dans l'enseignement/apprentissage de FLE : cas de la 2^{ème} A.M à la wilaya d'El-Oued. » a cherché à résoudre aussi scientifiquement que possible un problème posé autour de l'impact de l'application de « la méthode articulatoire », « la méthode des oppositions phonologiques » et « la méthodes verbo-tonal » comme méthodes de correction phonétique sur la qualité de la prononciation des apprenants de FLE, dans ce sens, la question principale à laquelle nous avons essayé de répondre était : L'adoption des méthodes de correction phonétique pourraient-elles corriger les lacunes de prononciation de FLE ?

Dans notre recherche, nous avons voulu arriver, premièrement, à identifier les lacunes de prononciation des apprenants de la 2^{ème} AM (wilaya d'El Oued), par conséquent nous avons confirmé que les apprenants de cette wilaya rencontrent des difficultés face à la prononciation de FLE et aussi nous avons sélectionné leurs erreurs les plus commises à travers le questionnaire que nous avons distribué auprès des enseignants de ce niveau dans cette région, et deuxièmement, à tester l'effet de ces méthodes sur le processus de correction de la prononciation de FLE.

Avant de commencer notre étude, nous avons supposé que les méthodes de correction phonétique permettraient d'optimiser l'articulation des phonèmes de la langue française. L'adoption de ces méthodes dans le processus d'amélioration des erreurs fréquentes demanderait de l'apprenant une connaissance précédente des règles de la phonétique de FLE, se baser sur ces méthodes fournirait à l'apprenant plusieurs manières pour corriger les erreurs de prononciation qu'il commettait tout au long des années précédentes.

Afin de répondre à notre questionnement et pour construire une bonne base à notre recherche nous avons adopté, dans l'aspect théorique, une approche à la fois : explicative dans la mesure où nous avons expliqué les lacunes de prononciation les plus fréquentes et les méthodes de correction phonétiques les plus convenables à leurs corrections, et descriptive dans laquelle nous avons décrit la phonétique (notamment l'articulatoire) et la phonologie, ainsi que l'appareil phonatoire comme le moyen de l'articulation des sons ; et dans l'aspect pratique nous avons, en premier lieu, diffusé par Internet, un questionnaire formé par Google Formes à l'aide d'un compte Google Drive, nous l'avons destiné auprès des enseignants de 2^{ème} A.M qui enseignent à la wilaya d'El-Oued, nous avons utilisé le questionnaire à la place d'une évaluation diagnostique que nous aurions fait afin de

Conclusion

sélectionner les lacunes que nous cherchions de corriger, nous avons annulé cette évaluation à cause de la pandémie et l'avons remplacée par le questionnaire qui nous a aidé à connaître les lacunes sur lesquelles nous nous sommes basées dans la préparation de nos fiches pédagogiques contenant des activités qui remédient ces lacunes. En second lieu, nous avons l'intention de faire une expérimentation sur terrain comme technique d'investigation directe pour recueillir des données et vérifier le rapport de causalité supposé au départ, mais malheureusement, nous ne l'avons pas pu réaliser à cause des circonstances que vivent notre pays et le monde entier (confinement sanitaire, la peur de la propagation du virus de COVID-19, fermeture des écoles...).

L'analyse du corpus que nous étions censées faire allait être à la fois descriptive et explicative ce qui faciliterait notre interprétation des données et nous permettrait d'avoir des résultats assez claires.

Nous prévoyons que l'expérimentation préparée nous aurait fourni des résultats qui nous auraient permis de valider et affirmer nos suppositions de départ concernant l'efficacité des méthodes de correction phonétique.

Dans notre étude nous avons rencontré beaucoup de difficultés face à l'arrivée à l'objectif visé, à cause de certains obstacles d'ordre théorique et pratique, parmi ces problèmes nous citons : le manque de documentation traitant ce thème nous a obligé à rester stagnées dans la recherche en quelques travaux offerts sur le net ; à cette difficulté, nous ajoutons les circonstances dans lesquelles nous avons réalisé notre travail telles que la fermeture de l'université, des bibliothèques, des écoles (publiques et privées), la difficulté de se rencontrer etc. Tout cela était à cause du confinement sanitaire imposé par l'État depuis le mois de mars 2020, craignant la pandémie de COVID-19.

Puisque nous étions motivés à étudier ce thème, nous avons pu faire de notre maximum à surmonter les obstacles rencontrés et prévoir une réponse à notre problématique de départ et montrer en prévoyant l'impact positif de l'exploitation des méthodes de correction phonétique comme outil de remédiation des lacunes de la prononciation du français oral.

Malgré que notre étude n'a pas été réalisée réellement sur terrain, mais nous pouvons proposer l'intégration et l'adoption de ces méthodes dans les programmes scolaires de tous les niveaux d'enseignement (primaire/ moyen/ secondaire) car elles peuvent donner de

Conclusion

nouveaux apports au champ de la didactique du FLE par l'identification du rôle qu'elles pourraient jouer dans le processus d'apprentissage du français oral en facilitant à l'apprenant de nombreuses tâches expressives comme : la prononciation, la communication orale, la sécurité linguistique et la lecture.

Notre travail de recherche n'est pas parfait, car nous étions limités par un nombre de pages bien déterminé donc nous n'avons pas pu traiter les différentes dimensions du thème, telles que la psycholinguistique et la sociolinguistique, par conséquent cela pourraient être l'objet d'étude de futurs travaux de recherche.

Comme la science et la recherche n'ont jamais une fin, notre étude peut donner naissance à plusieurs perspectives de recherche qui peuvent être développées dans d'autres démentions que nous n'avons pas développé en détail dans notre étude, comme : les méthodes de correction phonétique comme technique d'enseignement de la lecture du français écrit.

Donc, l'exploitation de ce thème peut ouvrir d'autres portes d'investigation aux futurs chercheurs qui pourront mettre les résultats de cette recherche en question, pour développer davantage le même thème avec un nouveau corpus, ou proposer d'autres thèmes de recherche dans le même champ.

Bibliographie

Bibliographie :

Bibliographie :

Ouvrage :

- 1) Abou Haidar, Laura et Llorca, Régine (2016). L'oral par tous les sens : de la phonétique corrective à la didactique de la parole, paris : CLE International, 177p.
- 2) Abry, Dominique et Veldeman, Julie (2007). La phonétique audition prononciation correction, paris : CLE International, 175p.
- 3) Fabre, Baylon et Paul, Christian (1975). Initiation à la linguistique: avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés, Paris : Nathan université, 185p.
- 4) Belkhirat, A (2003). Précis de phonétique et de phonologie, Alger : Dar El Hadith Lil-kitab, 80p.
- 5) Malamberg, Bertil (1954). La phonétique, paris : Presses universitaires de France, 126p.
- 6) CANAULT, Mélanie (2017). La phonétique articulatoire du français, Paris : De boeck supérieur, 160p.
- 7) Cornut, [Guy\(2009\)](#). La voix, France : Presses Universitaires de France (PUF), 128p.
- 8) Doca, Gheorghe(1981). Analyse psycholinguistique des erreurs faites lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, paris : la Sorbonne, 250p.
- 9) JOLIBERT, Josette et GLOTON, Robert(1978). Le pouvoir de lire, Belgique : enfance-éducation-enseignement, 271p.
- 10) Lang, [Maurice\(1973\)](#). Malmedy en cartes postales anciennes, Belgique : Zaltbommel Bibliothèque européenne, 84p.
- 11) Pierre R, Léon(1966), Prononciation du français standard, paris : librairie Marcel Didier, 192 p.
- 12) Cuq, Jean-Pierre(2005), Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, paris : CLE International, 504 p.
- 13) DE SAUSSURE, Ferdinand(2002), Cours de linguistique générale, Bejaia : TALANTIKIT, 358p.
- 14) BLANCHARD, Sylvie et collab, Vocabulaire, Italie : Stige, 254p.
- 15) TAGUEMOUT, Hamid et collab (2018/2019). Manuel scolaire du Français 2^{ème} année moyenne, Alger : office national des publications scolaires, 152 p.
- 16) R. Hamidi, Mohammed(2000). orthographe pour tous les niveaux, Alger : Dar El Hadith Lil-kitab, 210 p.

Bibliographie :

Dictionnaire :

- 17) Dictionnaire le petit Larousse (1997).
- 18) Dubois, Jon(1994), Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, France : Larousse, 514p.
- 19) CUQ, Jean-Pierre(2003). Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris : CLE International, 303 p.

Sitographies :

- 1) Centre national des ressources textuelles et lexicales CNRTL(2012). « oralité », la lexicologie, < <https://www.cnrtl.fr/definition/oralit%C3%A9> > : (page consulté le : 03/05/2020).
- 2) Billières, **Michel**(2014). « L'oral, c'est quoi au fait », au son du FLE : verbotonale-phonétique [en ligne] : < <https://www.verbotonale-phonetique.com/loral-cest-au-fait/>> (page consulté le : 28/06/2020).
- 3) Bouchibi, Myriam et collab (2014/2015). « SGAV », Définitions [en ligne] : <<https://sites.google.com/site/definitionspedagogie/definitions/s/sgav>>(page consulté le : 10/05/2020).
- 4) kassim- Mohammed, Souad (2016). « L'enseignement de l'oral dans les différents courants méthodologique », Linguistique et Didactique < <https://souad-kassim-mohamed.blog4ever.com/chapitre-2-place-et-fonctions-de-l-oral-dans-les-differents-courants-methodologiques> > [en ligne], (page consulté le : 12/05/2020.)
- 5) TEYSSIER d'ORFEUIL, Luc (2018). « communication orale », communication définition [en ligne] <[https://www.communicationorale.com/communication-definition/#:~:text=Bien%20communiquer%20%C3%A0%20l'oral,agit%20donc%20bien%20de%20s%C3%A9duire%20!](https://www.communicationorale.com/communication-definition/#:~:text=Bien%20communiquer%20%C3%A0%20l'oral,agit%20donc%20bien%20de%20s%C3%A9duire%20!>)> (page consulté le : 20/05/2020.)
- 6) **ROBERT, Valérie**(2018). « l'importance de la prononciation », SAVOIECRIRE- Cours de phonétique de FLE, [en ligne] <<http://www.savoirecrire.fr/?p=3932>> (Page consulté le : 01/06/2020).
- 7) GROMER, Bernadette et WEISS, Marlise (1990) « graphemes_phonemes_def_liste_frequence », <http://ww2.ac-poitiers.fr/dsden16pedagogie/IMG/pdf/graphemes_phonemes_def_liste_frequence.pdf le 28/06/2020> (page consulté le : 03/06/2020).
- 8) Malmberg, Bertil(2002) [en ligne] consulté le : 09/06/2020 [https://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2007.wei_f&part=378343#:~:text=%C2%AB%20La%20phon%C3%A9tique%20est%20l'%C3%A9tude,des%20marins%2C%20etc.\)](https://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2007.wei_f&part=378343#:~:text=%C2%AB%20La%20phon%C3%A9tique%20est%20l'%C3%A9tude,des%20marins%2C%20etc.)).
- Wilhelm, Stephan(2012), « Prosodie et correction phonétique» Prosodie et correction phonétique,<http://cle.ens-lyon.fr/anglais/fichiers/prosodie-et-correction-phonetique_1351175148187.pdf> (page consulté le : 15/06/2020.)
- 9) Gezundhajt, Henriette(2013).« La prosodie », phonétique, <<https://www.linguistes.com/phonetique/prosodie.html> > (page consulté le : 20/06/2020).

Bibliographie :

- 10) Overblog(2010). « L'appareil Phonatoire Humain », le blog des outils recherche, <http://outilsrecherche.overblog.com/pages/Notes_131_Lappareil_Phonatoire_Humain_-3083095.html> (page consulté le : 22/06/2020.)
- 11) Cairn.info(2010). « L'appareil vocal et son fonctionnement », que sais-je ?/ Repères < <https://www.cairn.info/la-voix--9782130576747-page-3.htm>> (page consulté le:25/06/2020).
- 12) J. Clarenc(2006). « LES CARACTÉRISTIQUES ARTICULATOIRES ET ACOUSTIQUES DES SONS », Parcours FLE <<http://asl.univmontp3.fr/e58fle/caracteristiquesarticulatoiresetacoustiques.pdf> > (page consulté le29/06/2020).
- 13) Passeport Santé (2017). « Cordes vocales », Index des parties du corps de A à Z, <<https://www.passeportsante.net/fr/parties-corps/Fiche.aspx?doc=cordes-vocales>> (page consulté le : 01/07/2020).
- 14) Société canadienne du cancer(2014). « le pharynx », Cancer de l'hypo pharynx, <<https://www.cancer.ca/fr-ca/cancer-information/cancer-type/nasopharyngeal/nasopharyngeal-cancer/the-pharynx/?region=qc>> (page consulté le : 02/07/2020).
- 15) Futura santé (2001). « Pharynx », Définition, <<https://www.futura-sciences.com/sante/definitions/biologie-pharynx-6956/>> (page consulté le : 03/07/2020).
- 16) FLE Université de León (2006). « Phonétique articulatoire », PHONÉTIQUE FRANÇAISE, <<http://flenet.unileon.es/phon/phoncours.html#appareilphonatoire>> (page consulté le : 03/07/2020).
- 17) Société canadienne du cancer(2014). «Qu'est-ce que le cancer de la cavité buccale » Cancer de la cavité buccale<<https://www.cancer.ca/fr-ca/cancer-information/cancer-type/oral/oral-cancer/?region=qc>> (consulté le : 04/07/2020).
- 18) Doctissimo(2018). « Cavité nasale », santé <<https://www.doctissimo.fr/sante/dictionnaire-medical/cavite-nasale>> (page consulté le:04/07/2020).
- 19) Parcours FLE (2006-2007). «LES CARACTERISTIQUES ARTICULATOIRES ET ACOUSTIQUES DES SONS», ANALYSE DES STRUCTURES PHONIQUES (NIVEAU SEGMENTAL)<<http://asl.univmontp3.fr/e58fle/caracteristiquesarticulatoiresetacoustiques.pdf>> (page consulté le:04/07/2020).
- 20) BILLIERES, Michel (2014). «Les voyelles en français», Au son du FLE <<https://www.verbotonale-phonetique.com/voyelles-francais/>> (page consulté le : 04/07/2020).
- 21) GAONAC'H, Daniel, « Apprentissage des langues étrangères», Encyclopædia Universalis <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/apprentissage-des-langues-etrangees/>>(page consulté le 9/07/2020).

Bibliographie :

- 22) BILLIERS, Miche(2014). « les raisons d'une prononciation défectueuse en langue étrangère », phonétique corrective en FLE méthode verbo-tonale, <<http://w3.uohprod.univ-tlse2.fr/UOH-PHONETIQUE-FLE/seq01P0201.html>>(page consulté le : 10/07/2020).
- 23) CHABANAL, **Damien** et MOURIER, **Frédéric** (2019). «La question cognitive dans la phonétique corrective : une approche exemplariste», Recherches en didactique des langues et des cultures <<https://journals.openedition.org/rdlc/4578#tocto2n1> > (consulté le : 10/07/2020).
- 24) RAYMON, Renard « Introduction à la méthode verbo-tonale de correction phonétique », Introduction a la méthode verbo-tonale, <<https://fr.scribd.com/doc/19599110/Introduction-a-La-Methode-Verbo>>(page consulté le : 15/06/2020).
- 25) CLARENC, J (2006) « les différents principes de correction des voyelles et des consonnes <<http://asl.univ-montp3.fr/UE10/correctioncons.pdf>> (consulté le: 20/06/2020).

Liste des figures

Liste des figures

Figure 01 : le schéma représentant de l'âge des enseignants concernés par le questionnaire	54
Figure 02 : le genre et le nombre des enseignants	55
Figure 03 : les années de travail des enseignants (public du questionnaire)	56
Figure 04 : le niveau des apprenants de la 2 ^{ème} A.M en français (région d'El Oued)	56
Figure 05: La représentation des avis des enseignants sur l'importance de la prononciation.	57
Figure 06 : la commission des erreurs de prononciation de la part des apprenants de FLE	58
Figure 07: l'importance de la remédiation des lacunes.	59
Figure 09 : les séances consacrées à l'enseignement de la prononciation.....	61
Figure 10: l'efficacité des séances.....	62
Figure 11: l'adaptation des méthodes de correction phonétique par le programme scolaire	63
Figure 12 : les efforts personnels des enseignants pour remédier les lacunes de la prononciation des apprenants.	64
Figure 13 : la connaissance des enseignants sur les méthodes de correction de phonétique.	64
Figure 14 : l'application des méthodes de correction phonétique en classe.....	65

Liste des tableaux

Liste des tableaux

Tableau 01 : la représentation de l'âge des enseignants.....	54
Tableau 02 : la représentation du genre et du nombre des enseignants.....	55
Tableau 03 : la carrière des enseignants.	55

Annexe

Fiches pédagogiques

Fiche pédagogique : 01**Niveau : 2AM****Thème :** la correction phonétique des phonèmes [i] et [y]**Méthode adoptée :** la méthode articulatoire + la méthode des oppositions phonologiques.**Objectifs :** 1-Travailler l'articulation des phonèmes [i] et [y].

2-L'apprenant doit être capable de distinguer les sons [i] et [y].

Matériel pédagogique : des baffles, des cartes en couleurs (chaque carte porte la graphie et la transcription phonétique du son visé)**Support :** des enregistrements sonores.**Activité 01:** 1- écoute attentivement l'enregistrement, puis identifie le son en levant la carte convenable.

2- répète le phonème puis le mot.

Liste de mots :Voiture – loisirs - **mure** – peinture – **ville** – petit – **jus** – magie - plume – **cri** – **bucheron** – **village** – humeur – **pointure** – **finir** - aventure – plaisir – coiffure – **futur** – **midi**.**Activité 02 :** Dans quel ordre entendez-vous ces deux formes ? (coche la bonne case) :

- | | |
|---|---|
| 1) La belle vue . / la belle vie . | 6) Cette fée magique est magnifique . |
| 2) Un oiseau nu / un oiseau dans le nid . | 7) Il veut dire qu'il est dur . |
| 3) Alla-Eddine vole sur les dunes . | 8) Il rit dans la rue . |
| 4) J'ai lu le conte sur mon lit . | 9) Il tue la tortue. |
| 5) le lapin bondit et poussa un cri . | 10) J'ai acheté des pulls /j'ai acheté des pilles . |

Phrase/binaires	[i] puis [y]	[y] puis [i]	[i] puis [i]	[y] puis[y]
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Fiche pédagogique : 02

Niveau : 2AM

Thème : la correction phonétique des phonèmes [e] et [ə].

Méthode adoptée : la méthode articulatoire + la méthode des oppositions phonologiques.

Objectifs : 1-Travailler l'articulation des phonèmes [e] et [ə].

2-L'apprenant doit être capable de distinguer les sons [e] et [ə].

Matériel pédagogique : des baffles, des cartes en couleurs (chaque carte porte la graphie et la transcription phonétique du son visé)

Support : des enregistrements sonores.

Activité 01: 1- écoute attentivement l'enregistrement, puis identifie le son en levant la carte convenable.

2- répète le phonème puis le mot.

Liste de mots :

Je – le – mes – les – c'est – sera – bonnet – squelette – chardonneret – fée – nez – aider – depuis – crevette – registre – feu – peu – paix.

Activité 02 : Dans quel ordre entendez-vous ces deux formes ? (coche la bonne case) :

1) Le livre scolaire / les livres scolaires.	6) j'ai un vœu .
2) Deux rois / des rois.	7) J' irai à la forêt .
3) Un sac du blé / un sac bleu .	8) Il en veut un peu .
4) La fée allume un feu .	9) Elle retrouve son chemin .
5) Je vais.	10) Un héros courageux

Phrase/binaires	[e] puis [ə].	[ə] puis [e]	[e] puis [e]	[ə] puis [ə]
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Fiche pédagogique : 03

Niveau : 2AM

Thème : la correction phonétique des phonèmes [b] et [p].

Méthode adoptée : la méthode articulatoire + la méthode des oppositions phonologiques.

Objectifs : 1-Travailler l'articulation des phonèmes [b] et [p].

2-L'apprenant doit être capable de distinguer les sons [b] et [p].

Matériel pédagogique : des baffles, des cartes en couleurs (chaque carte porte la graphie et la transcription phonétique du son visé)

Support : des enregistrements sonores.

Activité 01: 1- écoute attentivement l'enregistrement, puis identifie le son en levant la carte convenable.

2- répète le phonème puis le mot.

Liste de mots :

Lapin – colombe – personnage – bêtes – pêcheur – berger – troupeau – fable – tomber – disparaître – beau – peau – bien.

Activité 02 : Dans quel ordre entendez-vous ces deux formes ? (coche la bonne case) :

1) Le p etit p rince.	6) Le p alais b leu.
2) la b elle et la b ête.	7) Le b leu p alais.
3) Une b elle p rincesse.	8) Le p auvre b ûcheron.
4) La p rincesse est b elle.	9) Il c oupait du b ois.
5) Un b eau p aysage.	10) Il a une b arbe b lanche.

Phrase/binaires	[b] puis [p].	[p] puis [b]	[b] puis [b]	[p] puis [p]
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Fiche pédagogique : 04

Niveau : 2AM

Thème : la correction phonétique des phonèmes [v] et [f].

Méthode adoptée : la méthode articulatoire + la méthode des oppositions phonologiques.

Objectifs : 1-Travailler l'articulation des phonèmes [v] et [f].

2-L'apprenant doit être capable de distinguer les sons [v] et [f].

Matériel pédagogique : des baffles, des cartes en couleurs (chaque carte porte la graphie et la transcription phonétique du son visé)

Support : des enregistrements sonores.

Activité 01: 1- écoute attentivement l'enregistrement et lève la carte rouge quand tu entends [f] et la carte verte quand tu entends [v], en répétant le phonème que tu lèves et le mot qui le contient.

Texte sonore :

Il était une fois, une femme qui était triste car elle n'avait pas d'enfants.

Un jour, elle alla à la fontaine du village et formula le vœu d'en avoir un. Une fée lui donna une belle petite fille.

Finalement, la jeune femme vécut heureuse avec son enfant.

le manuel scolaire de la 2A.M, p31

Activité 02 : Dans quel ordre entendez-vous ces deux formes ? (coche la bonne case) :

1) Une vieille femme.	6) La fin de la fable.
2) Une femme vieille.	7) Une fleur violette.
3) Une fée merveilleuse.	8) Le feu vert.
4) Une merveilleuse fée.	9) La sorcière vola la fillette.
5) Il entendit deux voix à la fois.	10) elle va à la rivière.

Phrase/binaire s	[v] puis [f].	[f] puis [v]	[f] puis [f]	[v] puis [v]
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Fiche pédagogique : 05

Niveau : 2AM

Thème : la correction phonétique de la voyelle nasale [ã]

Méthode adoptée : la méthode articulatoire.

Objectifs : 1-Travailler l'articulation du phonème [ã]

2-L'apprenant doit être capable de prononcer le son [ã]

Support : des exemples adaptés.

Activité 01 : lève la main quand tu entends le son [ã] puis répète le mot qui le contient.

- 1- Les **habitants** de ce sultanat aiment leur Sultan**.**
- 2- Courageuse**ment**, les deux enf**ants** prirent tout l'**argent** du mé**chant** gé**ant** et retournèrent chez leurs par**ents**.
- 3- Les pays**sants** travaillaient très dure**ment**.
- 4- Ce char**mant** prince est intellig**ent**.

Activité 02 : complète à l'oral chaque mot par le son [ã] puis répète-le plusieurs fois avec la syllabe qui le contient en bouchant les trous du nez.

gé... - charm... - par... - méch... - intellig... - arg... - sult... - habit... - courageusem... - gr... -
comm... - déroulem... - évènem... .

Fiche pédagogique : 06

Niveau : 2AM

Thème : la correction phonétique de la voyelle nasale [ɔ̃]

Méthode adoptée : la méthode articulatoire.

Objectifs : 1-Travailler l'articulation du phonème [ɔ̃]

2-L'apprenant doit être capable de prononcer le son [ɔ̃]

Support : des exemples adaptés.

Activité 01 :lève la main quand tu entends le son [ɔ̃] puis répète le mot qui le contient.

- 1- Le berger était très **bon** avec ses **moutons**.
- 2-Ils **vont** à la **maison**.
- 3-le gar**çon** avait peur du **lion**.
- 4-le buche**ron** prit un **long** **baton** et frappa le **monstre**.
- 5- Le dra**gon** faisait peur à tout le **monde**.

Activité 02 : complète à l'oral chaque mot par le son [ɔ̃] puis répète-le plusieurs fois avec la syllabe qui le contient en bouchant les trous du nez.

b... - lim... - citr... - buche... - mais... - bat... - garç... - mout... - li... - bout... – chat... .

Fiche pédagogique : 07

Niveau : 2AM

Thème : la correction phonétique de la voyelle nasale [ɛ̃]

Méthode adoptée : la méthode articulatoire.

Objectifs : 1-Travailler l'articulation du phonème [ɛ̃]

2-L'apprenant doit être capable de prononcer le son [ɛ̃]

Support : des exemples adaptés.

Activité 01: lève la main quand tu entends le son [ɛ̃] puis répète le mot qui le contient.

1-Chaque **matin**, le petit **prince** prend un **bain**.

2-Soud**ain**, un lut**in** surgit sur le chem**in** du petit gam**in**.

3-En**fin**, elle rev**int** au j**ard**in.

4-Jadis, dans un pays loint**ain**, vivait un petit lap**in** avec ses deux cop**ins** qui étaient trop mal**ins**.

Activité 02 : complète à l'oral chaque mot par le son [ɛ̃] puis répète-le plusieurs fois avec la syllabe qui le contient en bouchant les trous du nez.

...si - pr...cesse - p... - gam... - soud... - lap... - mar... - jard... - loint... - sap... - enf...

Fiche pédagogique : 08

Niveau : 2AM

Thème : la correction phonétique de la voyelle nasale [œ]

Méthode adoptée : la méthode articulatoire.

Objectifs : 1-Travailler l'articulation du phonème [œ]

2-L'apprenant doit être capable de prononcer le son [œ]

Support : des exemples adaptés.

Activité 01: lève la main quand tu entends le son [œ] puis répète le mot qui le contient. :

- 1-Le petit garçon **brun** avait **un** chat.

2-**Chacun** choisit un **parfum**.

3-Chaque **lundi**, nous allons au sahara.

4-**Aucun** sens en **commun**.

5-y a-t-il quel**qu'un** ici ?

Activité 02 : complète à l'oral chaque mot par le son [œ] puis répète-le plusieurs fois avec la syllabe qui le contient en bouchant les trous du nez.

auc... - chac... - quelqu'... - comm... - l...di - parf...- br... .

Fiche pédagogique : 09

Niveau : 2AM

Thème : l'intonation linguistique/ l'intonation expressive.

Méthode adoptée : la méthode verbo-tonal.

Objectifs : 1-Acquérir les intonations montantes (question) et descendantes (affirmation).

2- Travailler l'intonation expressive (les types de phrase) et les interjections (des onomatopées).

Matériel pédagogique : Des baffles + des enregistrements sonores.

Support : les contes+les fables du manuel scolaire de 2AM.

Rappel 01 :-Pour la phrase interrogative qui ne contient pas un mot interrogatif, l'intonation monte à la fin, mais celle qui contient un mot interrogatif l'intonation se place sur ce mot.

-Pour la phrase déclarative l'intonation descend à la fin.

-La phrase impérative est marquée par une chute mélodique (une voix descend).

Rappel 02 : L'enseignant utilise le corps (tension/ relâchement) et les gestes pour

Activité 01 : Ecoutez l'enregistrement en marquant l'intonation de chaque phrase, puis répétez-les.

Phrase interrogative	↗/ ↘	Phrases déclarative	↗/ ↘
1-Vous chantez ?		1-Vous chantez.	
2-Le lion est le roi des animaux ?		2-Le lion est le roi des animaux.	
3-Une tortue rapide ?		3-Une tortue rapide.	
4-Le chardonneret ne sera jamais serin ?		4-Le chardonneret ne sera jamais serin.	
5-Ce ne sera pas facile ?		5-Ce ne sera pas facile.	
6-Je pourrai me suspendre avec ma bouche ?		6-Je pourrai me suspendre avec ma bouche.	
7-Je volerai avec vous dans les aires ?		7-Je volerai avec vous dans les aires.	

Activité 02 :

I- Ecoutez la fable suivante, et dites les sentiments des personnages qui parlent tout en donnant la signification de chaque onomatopée, (Joie / colère/ défi/ enthousiasme /étonnement / confiance/ moquerie/ irritation/ satisfaction.)

Le lièvre et la tortue :

Lièvre : *Qu'est-ce que vous êtes lentes, vous les tortues !*

Tortue : *Tu te trompes ! Je peux être rapide.*

Lièvre : *Une tortue rapide ? Ha ! Ha !*

Tortue : *Si tu ne me crois pas, faisons la course !*

Lièvre : *D'accord !*

Les animaux de la forêt : *Hein ! La tortue a défié le lièvre ?*

Narrateur : *La course est commencée.*

Lièvre : *Elle est tellement lente que j'ai le temps de me reposer.*

Tortue : *Je dois arriver la première, je dois arriver la première.*

Narrateur : *la fin de la course.*

Tortue : *youpi ! Je suis arrivée la première !*

Lièvre : *Zut ! Mais c'est impossible !*

(Correction : moquerie/ colère / moquerie/ défi/ satisfaction/ étonnement/ confiance/ enthousiasme/ joie/ irritation.).

II- Ecoutez la fable une autre fois, entendez bien l'intonation de chaque phrase puis répétez.

III- Jouer la scène. (l'enseignant donne à chaque apprenant le rôle du personnage qu'il va jouer, tout en expliquant la mise en scène aux apprenants, pour réaliser ce jeu théâtral.)